

ÉTÉ 2017

QUEVAUVILLERS

**JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPAL
N°7**

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	3	ÇA S'EST PASSÉ À QUEVAU.....	34
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4	• SOIRÉE BAVAROISE.....	34
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5	• AG DE L'HARMONIE MUNICIPALE.....	35
MIEUX VIVRE ENSEMBLE.....	6	• SOIRÉE FAMILIALE JSQ.....	36
CE QU'IL FAUT SAVOIR.....	7	• AUDITION ÉCOLE DE MUSIQUE.....	37
QUOI DE NEUF SUR LA COMMUNE.....	8	• BANQUET DE L'AMITIÉ.....	38
• LES QUATRE TAXES.....	9	• CONTES ET HISTOIRE LOCALE.....	39
• NOUVEAU SUR VOTRE COMMUNE.....	9	• DÉPART À LA RETRAITE DE W HOUSSEUX.....	40
• LA CHAMBRE D'AGRICULTURE,.....	10	• MUSIQUE ET DANSE.....	41
• VOISINS VIGILANTS.....	10	• THÉ DANSANT.....	41
• COVOITURAGE.....	10	• CONCERT À L'ÉGLISE. CHORALE EVA.....	41
• LE NOUVEAU LOTISSEMENT.....	12	• CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE MUNICIPALE.....	41
• GESTION DES EAUX DU NOUVEAU LOTISSEMENT.....	13	• CÉRÉMONIE DU 8 MAI	42
• LE TRI SÉLECTIF.....	14	• L'ESPOIR, LA VIE DE CALVYN.....	43
• LE TRI SÉLECTIF.....	15	• LES ŒUFS DE PÂQUES AVEC CALVYN.....	44
• RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2017.....	16	• HOMMAGE À DOMINIQUE LAMMERANT.....	45
• L'EAU.....	17	• JEU DES MILLE EUROS.....	45
ÇA BOUGE À QUEVAU.....	18	• RÉTROSPECTIVE D'HIER À AUJOURD'HUI.....	46
• ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE.....	19	• L'APPEL DU 18 JUIN.....	47
• ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE.....	20	• FÊTE DE LA MUSIQUE.....	47
• ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE.....	21	PAGE MÉDICALE.....	48
• ASSOCIATION LES PETITS POIDS.....	22	PAGE JURIDIQUE.....	49
• QUOI DE NEUF À LA JSQ.....	23	CALENDRIER DES FÊTES.....	49
• FOYER RURAL.....	24	VOTRE AGENDA À LA LOUPE.....	50
QUOI DE NEUF À LA CC2SO.....	25	ÉTAT CIVIL.....	51
• LE PLUI.....	26	LE COIN DES ARTISTES ET DES LECTEURS...52	
• OUVERTURE D'AQUASOA.....	27	PEINTRE MANESSIER, expo près de chez nous...53	
• MARPA.....	28	LES BLASONS POPULAIRES DES VILLAGES.....54	
• MARPA, LA GRANDE LESSIVE, TRINOVAL.....	29	CHÉS SURPICHETS.....55	
• MÉDIATHÈQUE.....	30		
• NOUVEAU!!!NOUVEAU!!!NOUVEAU!!!.....	31		
• L'ÉCOLE.....	32		
• L'épreuve cycliste avec les gendarmes.....	32		
• ASSOCIATION PICARDIE LAIT.....	32		
• RENCONTRES INTER CHORALES.....	33		
• KERMESSE.....	33		
• RAM ET ROULDOUDOU.....	33		

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Chaque année à la même époque, le bulletin municipal retrace l'historique des actions engagées par la municipalité et les associations.

L'association, *Culture et Patrimoine à Quevauvillers* vient de voir le jour. Elle a pour but de prendre une part active dans la sauvegarde du patrimoine, avec le soutien de la municipalité, en recherchant des financements pour restaurer certains bâtiments tels que l'Église ou les Halles et en participant, avec l'aide de ses membres actifs, à l'entretien entre autre des calvaires, du cimetière, du tilleul ...

Quevauvillers se développe, en attestent les récents travaux de VRD à côté de la maison médicale qui vont permettre la création d'un futur lotissement avec l'arrivée d'une quinzaine de maisons et permettre ainsi à de jeunes foyers d'habiter la commune.

Après avoir effacé les réseaux de la place du marché et de la rue Sainneville, nous cherchons en permanence à améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants.

C'est dans cette optique que nous allons effacer les réseaux de la rue de la Chapelle (cela devrait intervenir fin 2017, début 2018), changer les candélabres et les lampes dans le quartier d'Henneville ce qui permettra une économie d'énergie, les nouvelles ampoules étant de moins en moins énergivores. Des travaux d'isolation et de peinture sont également prévus à la mairie.

En cette fin d'année scolaire, je félicite celles et ceux qui se sont présentés aux examens et qui ont réussis.

Félicitations également aux associations sportives qui participent à des concours de différents niveaux et qui se sont distinguées.

Je voudrais remercier aussi les adjoints, les conseillers municipaux, les employés communaux, les associations, les bénévoles qui se dévouent pour le bien être de notre commune.

Vous découvrirez au fil des pages de ce bulletin ce qu'ont été les activités des six derniers mois.

Je vous souhaite bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire
Dominique DUSSUELLE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

▫ 67 chaussée Thiers - 80710 Quevauvillers
☎ 03 22 90 92 81
✉ mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Secrétariat : Patricia FRÈRE et Emmanuelle OBRITIN

Lundi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Mardi : 13h30-18h00

Mercredi : 09h00-12h30 / 14h00-17h30

Jeudi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi : 13h30-17h30

SALLE POLYVALENTE

Renseignements en Mairie : ☎ 03 22 90 92 81
ou auprès de Carmen COZETTE : ☎ 03 22 90 85 21

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX JEAN-JACQUES STOTER - CATHERINE BENEDINI

Chaque premier vendredi du mois à 18h30 à la mairie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD OUEST (CC2SO)

▫ 16 bis route d'Aumale - 80290 Poix de Picardie

☎ : 03 22 90 19 65

Président : Alain DESFOSSÉS

Directeur : Serge ZACHAREWICZ

MARPA COMMUNAUTAIRE

☎ 03 22 90 87 70 -Directrice : Sylvaine ZACHAREWICZ

ECOLE COMMUNAUTAIRE

☎ :03 22 90 92 25 - Directeur : Nicolas MAUS

CENTRE PÉRISCOLAIRE

Le matin : 07h30 / 08h50

Le soir : 16h30 / 18h30

Centre de loisirs (Vacances d'hiver, de Printemps, d'Été et de la Toussaint) :

S'adresser à la CC2SO : ☎ 03 22 9019 65

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

▫ 15 rue Sainneville 80710 Quevauvillers

☎ : 03 22 55 00 59 - Nicole D'HOINE - ainsi qu'Isabelle LERICHE ET MARIE-THÉRÈSE WARIN

Horaires:

- Mardi : 16h30 - 18h30

- Mercredi : 14h00 - 18h30

- Jeudi : 16h30 - 18h30

- Vendredi : 16h00 - 18h30

- Samedi : 10h00 - 12h00

LA POSTE

▫ 61 chaussée Thiers 80710 Quevauvillers

☎ : 03 22 90 80 39

Ouverture de 9h00 à 11h00 du lundi au samedi

NOTAIRE : Maître François DESJARDINS :

▫ 61 bis chaussée Thiers 80710 Quevauvillers

☎ : 03 22 90 80 04

PAROISSE

- RÉPONDANTES DE VILLAGE :

☎ : 03 22 34 04 52 - Danielle GAILLET

☎ : 03 22 90 93 54 - Valérie OLIVIER

- L'ABBÉ :

☎ : 03 22 90 70 14 - Abbé Jean-Marie POITOUT

✉ : jeanmariepoitout@orange.fr

TRÉSORERIE

▫ Place de la République - 80290 Poix de Picardie

☎ : 03 22 90 91 83

GARDERIE ITINÉRANTE ROUL'DOUDOU

Le mardi de 9h00 à 17h00 à la salle polyvalente

Contactez la CC2SO : ' 03 22 90 19 65

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le lundi matin de 9h30 à 11h30, une fois par mois à la salle polyvalente

SERVICE DE SANTÉ :

- Pharmacie :

PHARMACIE DU RELAIS DE POSTE

▫14, CHAUSSÉE THIERS 80710 QUEVAUVILLERS

☎ : 03 22 90 36 50

- KINÉSITHÉRAPEUTES :

▫3 CHEMIN DU MOULIN

☎ : 03 22 90 94 36 - Valérie DIEBOLT - Nancy DOUCHET

- Gaëlle TURBANT

INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

10 rue de la Briqueterie - 80710 Quevauvillers

● MÉDECINS :

☎ : 03 22 90 80 80 - Marina DEQUIDT, Marie-Charlotte PELTIER et Patrice NOUGEIN

● INFIRMIÈRES :

☎ : 03 22 90 89 67 - Nathalie PETTOELLO et Laurence LESAGE

☎ : 03 22 90 86 50 - Isabelle DEROUCK, Blandine GUIDE et Virginie ROUSSAY-CAILLOT

● ORTHOPTISTE :

☎ : 06 76 59 82 94 - Susan DELAIRE

● PÉDICURE PODOLOGUE :

☎ : 03 22 33 10 01 - Adrien PINAUD

● PSYCHOLOGUES :

☎ : 06 46 73 45 50 - Nathalie ANGER - Clinicienne

☎ : 07 82 45 91 46 - Elsa SINGLE - Pédopsychologue

☎ : 07 77 26 53 88 - Alexandre MAZION - Addictologue

● SAGE-FEMME :

☎ : 06 67 02 43 35 - Amélie GALLAND

● ORTHOPHONISTE :

☎ : 06 30 11 95 50 - Océane VASSEUR

ANTENNE MÉDICO-SOCIALE

20, rue Sainneville - 80710 Quevauvillers

● PUÉRICULTURE :

☎ : 03 60 03 42 60 - Permanence sur rendez-vous le 1er mardi du mois

● ASSISTANTE SOCIALE :

☎ : 03 60 03 42 60 - Sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00

ASSOCIATIONS

● AÎNÉS :

☎ : 03 22 90 80 35 - Guy DEBUREAUX

● ANCIENS COMBATTANTS :

☎ : 03 22 90 84 47 - Claude DAVID

● COMITÉ DES FÊTES :

☎ : 03 22 90 92 81 : mairie

● FOYER RURAL :

☎ : 06 70 21 69 44 - Vincent GUÉRARD

● HARMONIE MUNICIPALE :

☎ : 03 22 90 80 35 - Guy DEBUREAUX

🌐 : http://harmonie_quevauvillersE-monsite.com/

● ÉCOLE DE MUSIQUE :

☎ : 03 22 34 04 52 - Gérard GAILLET

● JEUNESSE SPORTIVE QUEVAUVILLOISE :

☎ : 03 22 42 03 17 - Guy GAILLET

🌐 : www.jsquevauvillers.com

● PARENTS D'ÉLÈVES :

☎ : 06 80 21 48 55 - Mathilde CULOT

● AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :

Patrice DEMAILLY

● LES ARCHERS DU VILLERS :

☎ : 03 22 49 03 54 ou : 06 89 39 29 58 , Lina PIOLLE

● SOCIÉTÉ DE CHASSE :

☎ : 03 22 90 91 16: Fabien SAVIN

● SoDANCE :

Sohéline : ☎ 06 25 64 66 49

🌐 : so-dance@orange.fr

● Association l'Espoir de Calvyn :

☎ : 06 81 17 50 73

● Association Arti-Zentes :

☎ : 03 22 90 27 64

● Association Culture et Patrimoine

☎ 03 22 90 92 81

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Préservons notre village, halte aux déchets sur les trottoirs ou sur la voie publique.

Comme régulièrement dans le bulletin municipal, nous rappelons à chacun quelques règles de bon sens et de bien vivre ensemble:

- 1. Ramassage des déjections canines par les propriétaires de chiens**, pensez aux enfants qui peuvent marcher dedans!!!
- 2. Balayage et nettoyage des trottoirs** et des caniveaux. Les produits phytosanitaires y sont désormais interdits
3. Pensez à **élaguer les branchages gênants** qui tombent chez vos voisins ou qui donnent sur la voie publique
- 4. Ne jetez plus vos mégots à terre.** Ils ne sont pas biodégradables et présentent un danger pour les jeunes enfants ou les animaux qui peuvent les ingérer!
- 5. Ne jetez pas vos papiers par terre,**
- 6. Il est interdit de déposer des ordures près des conteneurs à verre**, cela est assimilé à une décharge sauvage et est passible d'une amende. De même, ne déposez pas vos bouteilles en dehors des conteneurs afin d'éviter danger et pollution.
- 7. Nous vous rappelons** qu'il vous est demandé de déposer vos poubelles la veille des 2 ramassages et de **les ranger le jour même du passage**



Pensez à laisser un passage suffisant pour le passage des enfants, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite!

Nous vous rappelons que **le brûlage à l'air libre de tous les déchets est interdit.**

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie de Theuilloy.:

Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi
9h00-12h00 /
14h00 - 19h00
- Samedi : 9h00 -
12h30 / 13h30 -
19h00
- Dimanche : 9h00 -
13h00

LE SAVIEZ-VOUS?

Les mégots terminent souvent leur vie dans les océans du fait du parcours des égouts, ils représentent 40% des déchets présents dans la mer méditerranée. En effet, ces filtres ont absorbé une partie des 4000 substances nocives présentes dans chaque cigarette, dont la nicotine, le cyanure, les métaux lourds, l'ammoniaque... Autant de substances qui se retrouvent dans l'eau et menacent la faune et la flore.



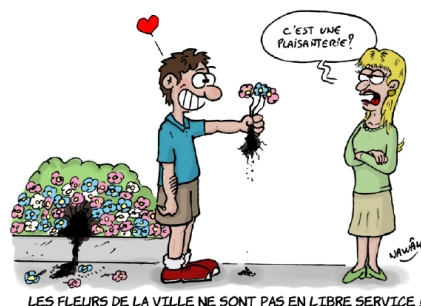


Stop aux dépôts d'ordures sauvage!

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures sur le domaine public, sous peine d'amende pouvant s'élever jusqu'à 1500€!

Encore des incivilités!

Des fleurs fraîchement plantées dans les parterres communaux ont encore été volées dans le village!



CE QU'IL FAUT SAVOIR

DU NOUVEAU AU SUJET DES CARTES D'IDENTITÉ :



À partir du 11 mars 2017, la délivrance de la carte d'identité prend modèle sur le passeport biométrique.

Vous devez faire une demande dématérialisée sur internet, sur le site de l'agence Nationale de Sécurité (ANTS, <https://ants.gouv.fr/>). Un numéro de pré-demande vous sera attribué et permettra à l'agent de l'une des 16 mairies du département de récupérer les informations enregistrées en ligne sans avoir à les ressaisir.

Les empreintes seront prises sur place dans ces mairies comme pour les passeports.

La fabrication des CNI se fait à Arras pour la région des Hauts de France **Désormais, les demandes sous forme papier ne sont plus acceptées.**

Habitant Quevauvillers, nous dépendons de la mairie de Poix-de-Picardie, comme pour les passeports.

Les mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la Somme sont les suivantes: Amiens, Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Peronne, Roye, Rue, Saint-Valéry-sur-Somme.

RECENSEMENT MILITAIRE

Une formalité indispensable pour être en règle avec les obligations militaires

Si vous êtes né en 2001, vous devez vous rendre dans votre mairie afin de demander une attestation de recensement qu'il faudra conserver car elle vous sera demandée pour les inscriptions et tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique(CAP, BEP, BAC ,permis de conduire ou conduite accompagnée. Pour de plus amples renseignements : www.defense.gouv.fr/jdc

QUOI DE NEUF SUR LA COMMUNE ?

LES QUATRE TAXES

Par Raphaël DAULT

Dans le numéro n° 5 du Journal d'Informations Municipal, un point était fait sur les contributions directes des habitants à la commune, à savoir les quatre taxes d'imposition. Pour rappel, en 2016 a eu lieu le transfert de compétences de la commune vers la communauté de communes de la Marpa, de la médiathèque, du scolaire, du péri-scolaire et extra-scolaire. Il était donc nécessaire de transférer également les produits des recettes concernées.

Le conseil municipal avait décidé que ces transferts de compétences ne devaient pas être imputable au contribuable, la transition devant permettre d'ajuster au plus près les taux des quatre taxes sans augmentation visible.

	Base 2015	Base 2016	Base 2017	Taux 2016	Taux 2017
Taxe habitation	901 757	896 234	903 400	11,12%	11,12%
Taxe foncière bâti	826 471	841 719	632 800	10,28	10,28
Taxe foncière non bâti	42 777	43 421	43 600	20,21%	20,21%
CFE	348 008	349 638	356 900	9,83%	9,83%
Produit attendu		232 271	209 405		
Produit perçu		210 511	Attente		

Concernant les quatre taxes pour l'année 2016, le produit pour la commune était de 232 271€. Le vote du compte administratif 2016 du budget communal a relevé un montant perçu de 230 601€

Cette année nous constatons des bases sensiblement identiques, à l'exception de la taxe foncière bâti. En effet celle-ci étant de 841 719€ en 2016, elle descend brutalement à 632 800€ pour 2017. Soit le conseil municipal maintenait ses taux 2017 au même niveau que 2016 et voyait ainsi ses produits attendus à la baisse, soit il décidait d'augmenter le taux de la taxe foncière bâti pour compenser la forte baisse de la base d'imposition de celle-ci.

Le conseil municipal en la séance du 20 avril 2017 décide de garder pour 2017 les mêmes taux d'imposition malgré l'effondrement de la base d'imposition du foncier bâti, ce qui implique pour son budget communal primitif 2017 un manque à gagner explicité comme suit: Le produit attendu des quatre taxes pour 2017, avec le même taux d'imposition que 2016, est de 209 405 euros. Pour mémoire, le produit attendu des quatre taxes pour 2016 était de 232 271 euros. **Le souci de garder une pression fiscale raisonnable pour le contribuable nous semble nécessaire au niveau local.**

Ce qui se passe ou pas au niveau national, régional, départemental ou intercommunal ne doit pas être un fil conducteur pour déterminer les taux d'impositions sur une commune. Ces taux doivent donc dépendre des projets et des attentes des contribuables.

La pression fiscale modérée nous semble être un point certain dont il faut tenir compte. Ce qui découle par la suite d'un développement sur la commune est plus nuancé. Les idées, les projets existent, il y en a toujours. Ce sont les moyens avec lesquels on les finance qui importent. Pour exemple, le budget primitif 2017 est programmé avec 570 000 euros d'investissements, ce qui reste dans la même veine que l'investissement réalisé rue Sainneville en 2015/2016.

Il y a une vraie volonté de développer harmonieusement la commune, tout en gardant un équilibre budgétaire nécessaire. L'équilibre entre l'existant à entretenir et le développement à envisager.

Juste pour information, il est programmé le renouvellement de l'éclairage public sur le quartier d'Henneville, le renforcement du réseau d'eau potable pour le nouveau lotissement rue de la Briqueterie ou encore l'effacement du réseau électrique rue de la Chapelle attendu depuis de très nombreuses années. Ces opérations sont diverses et variées sur un champs communal élargi en terme de compétences Entretien/Développement/Remplacement.« Un petit chez soi plutôt qu'un grand chez les autres ». Que souhaitons nous pour notre commune, des impôts qui augmentent, des projets qui ne correspondent plus ou pas à notre échelle communale ?

Il ne faut pas prétendre avoir les infrastructures de la métropole amiénoise, ce n'est pas le but. La commune de Quevauvillers doit avoir un développement raisonné avec des dépenses publiques cohérentes sur le territoire dont il dépend. Chaque commune a vocation à avoir sa place au sein de la communauté de communes, mais une place raisonnée à hauteur de ses besoins et de son développement possible.

Il est parfois bon de rappeler que la commune de Quevauvillers compte 1136 habitants, loin derrière la métropole amiénoise. Prendre du recul et se dire que nous devons nous développer à hauteur des besoins de notre village est une des missions du conseil municipal. Il n'y aura donc pas de piscine, ni de patinoire, ni de banque ou de grand stade comme certains pensent qu'il est possible de faire.

***Pour terminer cette approche, la dette est de 23,53 euros par habitant
Le ratio de la dette est de 3,97%, ce ratio ne devant pas excéder 20%.***

Nous sommes donc éventuellement en capacité de pouvoir emprunter sur un éventuel projet futur. La situation financière de la commune de Quevauvillers nous permet de pouvoir continuer à faire des projets et avoir des idées en tête pour améliorer notre quotidien.

Le curage des bassins de la station d'épuration doit faire l'objet d'un plan d'épandage approuvé par l'autorité administrative. C'est ainsi que le mardi 20 juin 2017, **la chambre d'agriculture** est venue à la station prélever des échantillons de vase pour en connaître sa qualité avant de l'épandre sur les champs agricoles.



Nouveau sur votre commune

La participation citoyenne

ou voisin vigilant(cf BM N° 6), est mise en place depuis le mois de mai. Certains habitants de Quevauvillers, ou «*réfèrent sûreté*» ont été désignés et formés à la gendarmerie. À l'initiative du ministère de l'intérieur, ce dispositif a pour but de lutter principalement contre les cambriolages en signalant toute anomalie chez

un voisin absent, mais cela peut aussi être le signalement d'une voiture abandonnée depuis plusieurs jours, un démarchage conduisant à des escroqueries, des dégradations ou des incivilités. Il s'agit d'être attentif à des faits inhabituels. Lorsqu'ils ont connaissance d'un fait, les référents sûreté alertent le maire ou la gendarmerie. En aucun cas ils ne se substituent à l'autorité de la gendarmerie.



Nouveau sur votre commune!

Un panneau de covoiturage a été installé par la CC2SO. Nous allons matérialiser très prochainement, par un marquage au sol, l'aire de stationnement. Vous pouvez désormais laisser votre voiture au pied du château d'eau et bénéficier du covoiturage. Rien de plus facile, vous allez sur le site de **roulezco.fr** ou bien en appelant le 03 22 23 85 82!

LE NOUVEAU LOTISSEMENT

Par Jean-Marc LABESSE

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, le nouveau lotissement va voir l'arrivée de 15 parcelles de 500m² sur environ 7300m². Le 1er avril a eu lieu l'abattage des arbres et le dessouchage d'une quarantaine de peupliers et de pins

Les travaux de voirie du nouveau lotissement du Verderet commencés le lundi 24 avril se succèdent. L'entreprise STPA vient d'achever le réseau d'assainissement et la voirie. Un tuyau de 200 a été connecté au réseau du village. Après la réalisation de noues pour le pluvial, la chaussée a fait l'objet d'un traitement à la chaux vive puis au ciment pour donner une base solidement compactée. Une couche de grave-bitume a

été étalée. Après la construction des maisons, le bordurage et la couche de macadam finale sera posée par l'entreprise. La SPEE va venir poser une canalisation d'eau au départ du préau du quartier (renforcement du réseau) et viendra poser les branchements eau potable. La fédération de l'énergie est chargée quand à elle de la desserte électrique et des candélabres. L'ensemble des réalisations permettent d'envisager dans le futur, une

extension du lotissement qui viendra se raccorder à celui de la rue de Chapelle selon l'étude réalisée en son temps par le cabinet Sorepa-verdi. La société BDL Aménagement aménage quinze lots. Sur le côté du lotissement, une amorce de tour de ville permettra au camion poubelle de passer sans devoir faire une raquette de retournement.



Canalisation pour l'eau potable

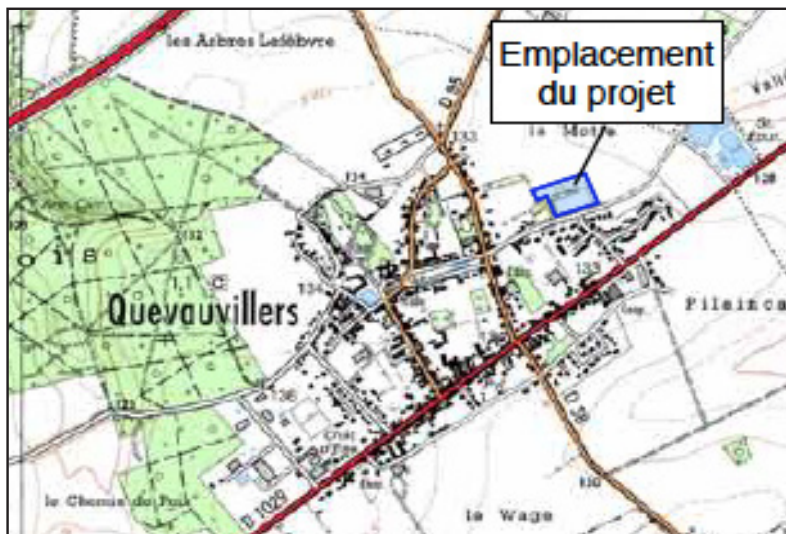
LA GESTION DES EAUX DU NOUVEAU LOTISSEMENT RUE DE LA BRIQUETTERIE

par Christophe BINET

La commune de Quevauvillers a confié l'aménagement du lotissement sur le terrain de l'ancienne station de dépollution des eaux, au groupe BDL (Aménageur privé).

Néanmoins les espaces publics resteront la propriété de la commune, qui a souhaité intervenir dans les choix de gestion de eaux pluviales, entre autre.

La commune s'étant engagée dans la réduction des apports d'eaux pluviales dans le réseau unitaire (collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales), il a été prévu que le nouveau lotissement gérerait l'ensemble de ses eaux pluviales de manière autonome.



Le projet comprend 15 lots destinés à la réalisation d'habitations d'une surface allant de 300 à 500 m² chacun. Ces lots seront desservis par une voirie principale en enrobée raccordée à la rue de la Briquetterie.

Une seconde voirie est nécessaire pour la desserte et la manoeuvre des camions de collecte des déchets ménagers.

Plusieurs difficultés se présentent pour la gestion des eaux pluviales :

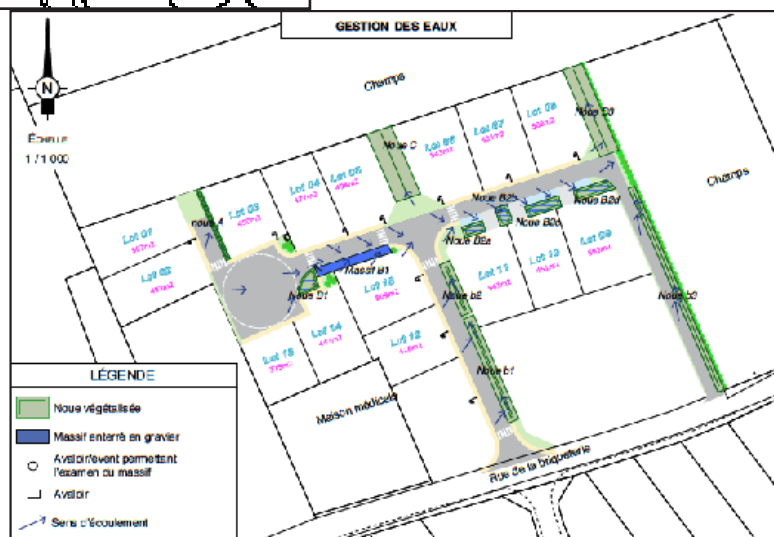
- un sol argileux, peu perméable ;
- la nécessité de gérer toutes les eaux sur site ;
- le souhait de disposer d'ouvrages simples et faciles à entretenir.

Le bureau d'études Environnement Qualité Service, en charge du dossier, a proposé un dispositif de noues en pente douce peu profondes, associées à des massifs enterrés en gravier lorsque la capacité de stockage est insuffisante.

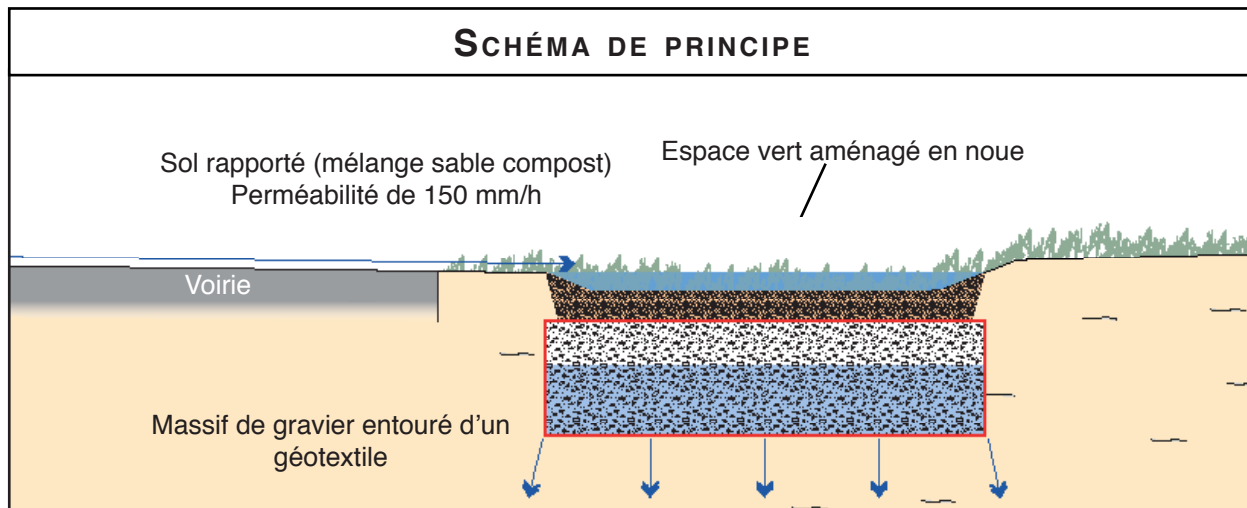
Les noues sont des espaces enherbés, légèrement décaissés pour permettre d'accueillir et d'infiltrer les eaux.

A noter que la chaussée sera orientée de sorte à renvoyer les eaux en direction des ouvrages situés dans les espaces verts.

Les eaux des parcelles privées seront gérées dans les parcelles.



Puisque la perméabilité des sols est limitée, certaines noues ont été complétées par un massif enterré destiné à augmenter leur capacité de stockage et leur capacité d'infiltration. Dans ce cas l'eau percole à travers la noue pour rejoindre le massif de cailloux situé en-dessous, où elle est stockée, puis infiltrée. Celui-ci restera invisible, en surface.



Quelques exemples de noues :



Ce mode de gestion permet d'éviter de renvoyer des eaux pluviales vers le réseau communal et donc contribue à ne pas annuler l'efficacité des actions de déconnexion réalisées, en cours, ou prévues par la commune. Elle assure également une gestion de l'eau écologique, durable et économique.

LE TRI SÉLECTIF

Depuis près d'un demi siècle, nos modes de consommation ont changé. Nos déchets ménagers ont plus que doublé en raison de l'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires. Nous prenons peu à peu conscience de la nécessité de préserver notre environnement car la planète est menacée. Le tri des déchets est indispensable car il permet le recyclage de beaucoup de déchets. La recherche et le développement ne cessent d'évoluer. Ce qui n'est pas triable aujourd'hui le sera certainement demain.

Réduire et trier ses déchets, c'est agir aujourd'hui en citoyen responsable pour préserver notre environnement de demain



≠



≠



Ce pictogramme est obligatoire pour tous les produits de consommation soumis à une consigne de tri tels que les textiles, les meubles ou encore les emballages ménagers



Le point vert indique que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers



Le produit ou l'emballage est recyclable selon les consignes de tri de votre centre

À VOS AGENDAS : une visite du centre trinoval va être organisée le 18 octobre 2017 à 14h30 à Theuilloy-l'Abbaye

Si vous êtes intéressé et pour une meilleure organisation de cette journée, merci d'envoyer un mail afin d'organiser le transport : laurencenougein@wanadoo.fr

LE SAVIEZ-VOUS?

- Recyclée, une tonne de papier permet d'éviter la coupe de 33 arbres, de consommer 6 fois moins d'eau et d'utiliser 2 fois moins d'énergie. En moyenne, un français utilise 53kg de papier par an!
- 1 tonne de plastique triée permet de fabriquer 1800 pulls polaires soit 600kg de pétrole économisés
- 1 tonne d'aluminium triée permet de fabriquer 100 vélos soit 2 tonnes de bauxite économisées.
- 1 tonne de verre triée permet de fabriquer 2500 bouteilles de vin, soit 700 kg de sable économisés

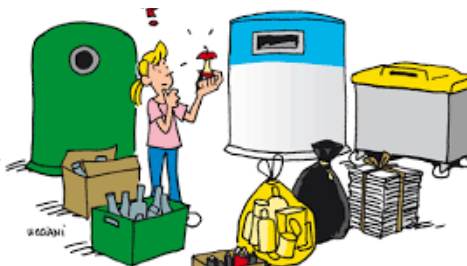


Grâce au tri, nous contribuons à une moindre consommation de nos ressources naturelles. La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose un contexte réglementaire important. **En 2025, il faudra avoir réduit nos déchets de 50%!**

Nous savons tous maintenant que notre mode de consommation est générateur de pollution, qu'une partie significative des matériaux aujourd'hui présents dans nos poubelles

pourraient être réutilisés, que chacun a son rôle à jouer pour préserver notre planète sinon quel héritage allons-nous laisser aux générations futures?

Le tri va évoluer; afin de



permettre un plus grand tri sélectif, il est possible dès 2018 de voir arriver sur notre commune de

nouveaux conteneurs réservés exclusivement aux fibreux en apport volontaire, comme nous le faisons pour le verre (fibreux = papiers-cartons) / non fibreux = emballages-métaux). Ce qui permettra de dégager un volume plus important dans notre poubelle jaune et de trier d'avantage les déchets tels que les pots de yogourts. Cette organisation permettra d'anticiper l'extension des consignes de tri sur les plastiques qui sera à priori obligatoire en 2025

LE SAVIEZ-VOUS?

Le verre culinaire, les vitres et les luminaires ne doivent pas être mis dans le conteneur à verre. Ils ont une composition différente du verre d'emballage !



Atelier ménage responsable

Objectifs:

- connaître la signification des différents labels/ pictogrammes
- prendre conscience de l'impact environnemental de l'utilisation des produits Ménagers industriels (substances chimiques, déchets,...)
- Savoir fabriquer ses produits ménagers écologiques
- adopter un comportement éco-citoyen



Le but de cet atelier est de réfléchir aux critères de choix dans notre consommation

Au tour d'un plateau de jeu, l'objectif est de retrouver la définition des différents labels ainsi que des différents pictogrammes



A travers la lecture d'étiquettes, les usagers vont pouvoir découvrir la signification des composants que l'on retrouve dans les produits industriels

L'objectif de cet atelier est d'apprendre à fabriquer ses produits ménagers. Ce moment est l'occasion d'échanger sur les bienfaits du « fait maison ».



Le but est faire prendre conscience que fabriquer ses produits ménagers, c'est moins de déchets, meilleur pour l'environnement et c'est aussi faire des économies.

Un atelier Ménage Responsable

va vous être proposé à 2 dates à la médiathèque:

- Le mardi 26 septembre de 9h30 à 11h30 ou
- Le jeudi 28 septembre de 18h à 20h.

Il est nécessaire de vous inscrire car le nombre de place est limité. L'atelier est gratuit et le matériel sera fourni. Vous devrez juste apporter 1 bouteille en plastique de 75cl et 1 bocal en verre (type confiture)

Inscriptions par mail :

laurencenougein@wanadoo.fr

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2017 À QUEVAUVILLERS

PRÉSIDENTIELLES: PREMIER TOUR le 23 avril 2017

Premier tour	Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	Dupont-Aignan	Le Pen	Macron	Hamon	Arthaud	Poutou	Chemirade	Lassalle	Mélenchon	Asselineau	Fillon
Vote %	845		2	680	32 4,7	236 34,7	153 22,5	18 2,6	5 0,7	7 1,00	1 0,1	6 0,9	83 12,2	3 0,4	136 20,0

PRÉSIDENTIELLES : DEUXIÈME TOUR le 7 mai 2017

Second tour	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	Emmanuel Macron	Marine Le Pen
Participation 83,91%	845 77,17%	682 80,71%	5 0,73%	90 13,2%	587 69,47%	304 51,79%	283 48,21%



Le dépouillement le soir du second tour

LÉGISLATIVES : 1ER TOUR le 11 juin 2017

Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	Anne Lengelé (PDF)	Jean-Claude Buisine (DVG)	David Mongin (DIV)	Isabelle Brusadelli-Dorion (FI)	Nicolas Lottin(DLF)	Rémy Chassoulier (LO)	Arnaud Petit(PCF)	Patricia Chagnon(FN)	Emmanuel Maquet(LR-JUDI)	Dominique Ledet(UPR)	Bruno Mariage(REM)
845	419	14	400	8	15	2	38	2	1	15	93	65	3	158

LÉGISLATIVES : 2ÈME TOUR le 18 juin 2017

Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	Emmanuel Maquet(LR)	Bruno Mariage(REM)
845	345	37	300	140 46,7%	160 53,3%

L'article 161 de la loi modifiée l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maître de service à son regard annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture de services abonnés et sur la réalisation de son programme pluri-annualisé d'intervention.

Édition 2016
CHIFFRES 2015

L'agence de l'eau vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques) en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006).

La majeure partie des redevances est perçue via la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (maires ou syndicats d'eau ou leurs délégataires). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

La logique est simple, tous ceux qui utilisent de l'eau en altèrent la qualité et la disponibilité.

Tous les habitants, via leur facture d'eau, s'acquittent donc de la redevance pour pollution de l'eau, que leur habitation soit raccordée au réseau d'assainissement collectif ou équipée d'un assainissement individuel. Ceux qui sont raccordés au réseau public de collecte s'acquittent également de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.

Dans les deux cas, les habitants contribuent en fonction de leur consommation d'eau.

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est due par les usagers qui, de par leur activité, procèdent à des prélèvements d'eau de nappe ou de surface. Pour l'usage d'alimentation en eau potable, la redevance est répartie sur la facture d'eau des abonnés au service de l'eau.

Les autres usagers de l'eau participent également au travers de redevances selon des modalités propres à leurs activités (industriels, agriculteurs, pêcheurs...).

Le service de l'eau collecte les redevances pour le compte de l'agence de l'eau. Le taux est fixé par le conseil d'administration de l'agence de l'eau après avis conforme du comité de bassin (dans la limite d'un plafond défini par la Loi) où sont représentés les décideurs et toutes les familles d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs. Ces taux tiennent compte, sur l'ensemble du bassin hydrographique, des zones de fragilité des ressources en eau, de l'ampleur et de la nature des mesures à prendre pour les préserver ou les remettre en bon état.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2015, le prix moyen de l'eau sur le bassin Artois-Picardie était de 4,51 € TTC/m³ pour 120 m³/an consommés.

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA

EXEMPLES D'ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

DÉPOLLUER LES EAUX

En 2015, 8 nouvelles stations d'épuration des eaux usées domestiques ont été mises en service pour traiter l'équivalent de la pollution de quelque 7 800 habitants. 2 058 logements ont été nouvellement raccordés au réseau d'assainissement collectif. L'agence de l'eau Artois-Picardie a également soutenu la création ou la réhabilitation de 741 installations d'assainissement non collectif.



RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

En 2015, 40 kilomètres supplémentaires de cours d'eau ont été restaurés en vue d'améliorer ou de recouvrer leur fonctionnement optimal et leur permettre de jouer un rôle pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Pour les zones humides, 225 hectares supplémentaires ont été restaurés grâce au soutien de l'agence de l'eau Artois-Picardie, qui a par ailleurs aidé à l'acquisition par une personne publique de 127 ha de zones humides. 17 obstacles sur des rivières ont été rendus franchissables. Ces opérations facilitent la migration des poissons et favorisent le développement de la biodiversité. Parmi ces 17 obstacles, 11 étaient sur des rivières prioritaires, classées en liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement.

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES

66 captages prioritaires sur 109 identifiés bénéficient désormais d'un programme d'actions pour préserver la qualité de leur eau. Dans ce cadre, l'agence de l'eau Artois-Picardie soutient les mesures agro-environnementales adoptées par les agriculteurs : remise en herbe, réduction des herbicides et de la fertilisation azotée, conversion biologique, gestion extensive des prairies..., mises en œuvre sur le bassin.

POUR LA GESTION SOLIDAIRE DES EAUX

Au titre des actions de solidarité internationale, l'agence de l'eau Artois-Picardie a permis que 600 900 personnes puissent avoir l'accès à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement dans les pays en voie de développement. Au titre de la solidarité urbain-rural, 324 dossiers à destination des communes rurales du bassin ont bénéficié d'une aide complémentaire spécifique.



Pour conquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du régime des établissements publics. Elles comptent 5 700

ÇA BOUGE À QUEVAU!!!

Ce premier semestre 2017 a vu de nombreuses activités se mettre en place. Certaines existaient déjà, tels les cours informatiques avec une nouvelle session qui a débuté en mars. Le succès a été tel qu'il a fallu créer 3 groupes, un le lundi matin et 2 le lundi après-midi avec environ 24 inscriptions!

Les cours d'initiation à la tablette numérique ont pris fin en janvier et un atelier sécurité routière lui a succédé avec un cours de conduite avec une auto-école au mois de juin. Cet atelier avait pour but de faire le point avec les seniors sur la réglementation routière, prévenir et analyser les situations à risques sur la route, tester son temps de réaction, la vue, l'ouïe. Cet atelier a rencontré un vif succès auprès des participants

Un nouvel atelier se mettra en place dès le mois de septembre sur le sommeil, avec la présence d'une sophrologue **Une réunion d'information aura lieu le mercredi 6 septembre à 10h00 à la médiathèque. N'hésitez pas à contacter Monsieur Pioli des PEP 80 au 06 86 18 16 22**



Présentations des ateliers suivis des inscriptions le mardi 5 septembre à 20h30 à la médiathèque avec démonstration pour certains ateliers : peinture à l'huile, aquarelle, art floral, scrapbooking, conversation anglaise, lecture autour d'un café, jeux de société, scrabble.

Tous les jeudis soirs, de 20h00 à 22h00 à la médiathèque ont lieu des **cours de peinture à l'huile** avec Denis Fontana. Reprise le jeudi 7 septembre



Les cours d'aquarelle avec Nathalie Pettoello connaissent un véritable succès. Ils reprendront le jeudi 21 septembre de 14h30 à 16h30, Puis les jeudis 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre. Nombre de places limitées, inscriptions auprès de la médiathèque.

Le club de lecture, pour les amateurs de livres, un mercredi soir toutes les 6 semaines.

Prochains rendez-vous : les mercredis 13 septembre, 8 novembre et 20 décembre.



ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

D'après Régis Sinoquet

L'association Culture et patrimoine est née le 28 février 2017!

Elle souhaite, avec l'appui de la commune et la Fondation du Patrimoine, prendre une part active à la sauvegarde du patrimoine communal. Les objectifs sont ambitieux puisqu'il s'agit de s'engager pour participer à des travaux d'entretien et de restauration d'édifices ou bâtiments communaux, d'organiser des sorties culturelles, des soirées de conférences, des auditions musicales et des concerts. Il ne s'agit pas de se substituer aux prérogatives communales. L'association compte obtenir le soutien de la

fondation du Patrimoine ce qui permettra, entre autre, aux personnes qui s'engagent sur certains projets de défiscaliser leurs dons.

Cette association a pour but également de trouver des solutions pour ne pas laisser se dégrader irréversiblement le patrimoine communal. Il va falloir s'organiser pour recueillir des fonds nécessaires au financement de quelques travaux comme par exemple la réparation des vitraux de l'église qui sont cassés et dont la commune a déjà pris en charge une première tranche, l'entretien des Halles, des calvaires, etc. Le 28 février, une

bonne vingtaine de personnes est venue assister à cette première réunion d'information. Les organisateurs ont pu expliquer leurs motivations.: réaliser dans un premier temps un état des lieux pour définir les priorités, s'organiser ensuite pour passer à l'action. Dans une période où il devient de plus en plus difficile d'obtenir des subventions et où le montant des dotations de l'État accordées aux communes se réduit considérablement, il faut trouver des solutions pour ne pas laisser se dégrader le patrimoine communal. Des ateliers vont se mettre en place pour réaliser des petits travaux.

Vous pouvez venir nous rejoindre à tous moments!

L'association Culture et Patrimoine en 5 étapes!

1 - Désignation des membres du bureau :

- Président : François DESJARDINS
- Vice-président : Patrice DEMAILLY
- Trésorier : Jean-Marc LABESSE
- Secrétaire : Laurence NOUGEIN
- Secrétaire adjointe : Nathalie BINET



Le saviez-vous,

La réduction d'impôts est de 66% pour les particuliers, de 75% pour les contribuables assujettis à, l'ISF et de 60% pour les entreprises





2- Les membres de l'association font un état des lieux du patrimoine



3- Rencontre avec un membre de la Fondation du Patrimoine

Le jeudi 1er juin, Jean-Pierre Bourgois de la Fondation du patrimoine est venu présenter aux membres de l'association présents les avantages que représentent le soutien de la fondation. Elle œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine français. Au travers du label, de la souscription, et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les collectivités et les associations dans des projets de restauration.

Le label : la fondation est le

seul organisme privé par le ministère de l'Économie et des finances à octroyer un label à une opération de restauration.

La souscription publique ou collecte de financement participatif : la fondation collecte des dons pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine qui ouvrent droit à des déductions d'impôts pour les donateurs. De plus, il est possible de recevoir une aide complémentaire aux souscriptions les plus mobilisatrices.

Le mécénat d'entreprise consiste en des accords de partenariat nationaux ou locaux avec des entreprises.





4 - Les membres de l'Association participent à leur 1ère action : démontage et remise en état du calvaire route de Namps au Val, coupe de l'arbre près de l'église et repas bien mérité! **Un grand merci à toute l'équipe** qui a donné de son temps pour cette opération avec professionnalisme, efficacité et dans la bonne humeur!



5 - Un architecte des bâtiments dresse un premier bilan le vendredi 9 juin



L'ASSOCIATION LES PETITS POIDS, REDONNENT LA PÊCHE

Une nouvelle association est arrivée sur notre territoire, Les Petits Poids qui est une association de patients du territoire picard.

POUR QUI?

Elle est destinée aux personnes en surpoids, en obésité, atteintes de maladies métaboliques liées à l'obésité (tel que le diabète), à des maladies invalidantes physiquement et/ou psychologiquement, à des patients qui ont suivi des traitements lourds (tel que la chimio).



POUR QUOI? :

- Pour aller vers un mieux être
- Pour retrouver un équilibre physique, psychique et alimentaire
- Pour restaurer une santé devenue précaire
- Pour établir un réseau convivial basé sur la bienveillance envers chacun et soi-même en acceptant les différences
- Pour amener l'adhérent à ne plus souffrir du regard des autres, à retrouver la confiance et une belle «image de soi»

COMMENT?

- Par des activités physiques adaptées : gym douce, aquagym, randonnée pédestre
- Par des ateliers culinaires
- Par des ateliers bien-être : esthétisme, sophrologie, temps de parole

L'association s'installe sur tout le territoire de la CC2SO. Plusieurs actions ont déjà été mises en place. À Quevauvillers, tous les jeudis de 8h50 à 9h50 a lieu un cours de gym avec Aurore Laviéville. L'adhésion à l'association annuelle s'élève à 30€/an et les cours à 60€ pour l'année. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Une marche à pied a été organisée le samedi 8 mars 2017 avec 2 parcours, un de 2 km et l'autre de 8 km. Un atelier culinaire par mois va se mettre en place, ainsi que des randonnées, de la marche nordique, sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Une privatisation du bassin d'Aquasoa est à l'étude.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Présidente de l'Association : Lydie au 06 82 52 61 69 ou bien consulter le site : <http://lespetitspoids.revolublog.com/>



La marche à pied du 8 mars 2017. Beau temps, bonne ambiance et petite collation à la fin de la randonnée.



Cours de gym adaptée le jeudi matin avec Aurore.

QUOI DE NEUF À LA JSQ

Par Dominique GAILLET

Bilan de fin de saison pour la JSQ ...

Sur le plan sportif Bilan positif puisque comme annoncé notre équipe réserve accède à la division supérieure (D3) en terminant première de son groupe et Championne de Division 4, n'ayant concédé aucune défaite. Meilleure attaque, meilleure défense et cerise sur le gâteau première également au Challenge de l'éthique, c'est un parcours sans faute.

L'équipe première quand à elle se maintient en Ligue dans un championnat relevé et termine à la 8e place. Nos 18 ans terminent la saison mieux qu'ils ne l'avaient commencé et échouent de peu aux tirs aux buts aux portes des demi finales en Coupe de l'Amiénois. L'effectif se stabilise à 14 et travaillons dès à présent à l'étoffer pour la saison prochaine.

Le football animation finit la saison par des tournois chez les clubs voisins.

Pas moins de 32 équipes étaient présentes le 25 mai à Quevauvillers lors de son

traditionnel tournoi de fin de saison, ce fût une belle réussite sportive et festive.

Le dossier LABEL ECOLE DE FOOTBALL déposé auprès de la LIGUE de Picardie est en cours d'examen et semble prêt d'être accordé. Ce label sera la reconnaissance du travail du Club envers les Jeunes.

Nous sommes déjà focalisés sur la saison prochaine et sur le renforcement de nos effectifs toutes catégories. Les informations concernant la Reprise des entraînements seront communiquées lors de l'AG du 23 juin 2017. Elles seront également en ligne sur notre site officiel.

Sur le plan festif

La soirée familiale du 11 mars 2017 n'a pas été une réussite complète.

Une baisse significative de nos convives (- 35 personnes par rapport à l'année passée) ne nous a pas permis d'obtenir le résultat financier escompté.

Beaucoup de stagiaires cette année lors du stage de Pâques du 18 au 21 avril 2017 organisé par le Club, avec une moyenne de 30 participants/jour.

Encadrés par des éducateurs

diplômés, les conditions d'accueil ont été bonnes et sommes prêts à réitérer l'expérience la saison prochaine à la même époque.

Notre tournoi Séniors du 5 juin organisé en la mémoire de Mickael a réuni 6 équipes, parmi lesquelles des anciens du Club et de Conty que nous avons retrouvé avec beaucoup de plaisir. Bel hommage pour Mickael dans une manifestation parfaite tant sur le plan du fair-play que de la convivialité.

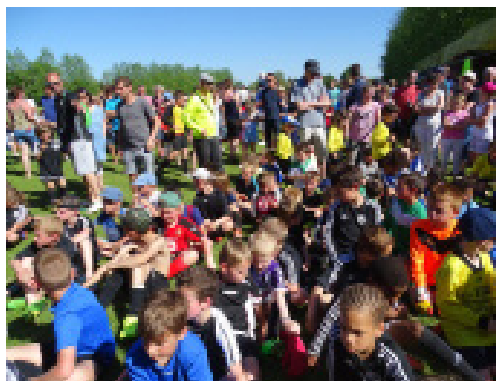
A retenir :

- 23/06 AG du Club 19h00 au Stade Fernand Gaillet
- 22/07/2017 Tournoi de Sixte

Le soutien de notre commune et de nos sponsors locaux est également un point non négligeable à l'équilibre de notre association.

Contact : 07 87 51 00 07 ou 06 08 13 83 97

Site Internet : <http://js-quevauvillers.footeo.com/>



L'Assemblée Générale de la JSQ s'est tenue le 23 juin au stade de Quevauvillers en présence des dirigeants, des éducateurs, du maire et 2 adjoints ainsi que M Stoter, conseiller départemental. Le Président Guy Gaillet a fait un bilan positif de l'année écoulée qui a été riche en événements. Il a remercié les parents ainsi que tous les bénévoles qui aident tout au long de l'année au bon déroulement des activités du club. Nous félicitons la JSQ pour son dynamisme et ses bons résultats.



LES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL

Le Foyer Rural vous propose du badminton tous les lundis à la salle des fêtes à 19h30, de la gym douce tous les mardis de 18h30 à 19h30 et de la Stronga de 19h30 à 20h30

A LA SALLE POLYVALENTE
LUNDI
19 H 30

**QUEVAUVILLERS
BAD
MINTON
AU FOYER RURAL**

Renseignements Inscription
06 82 56 44 96 ou 06 69 46 66 95

A LA SALLE POLYVALENTE
MARDI

DE 18H30 A 19H30

**QUEVAUVILLERS
GYM DOUCE
STRONGA
AU FOYER RURAL**

DE 19H30 A 20H30

Renseignements Inscription
06 82 56 44 96 ou 06 69 46 66 95

SOUS RESERVE D'UN NOMBRE SUFFISANT D'INSCRITS

OUVERTURE D'UNE SESSION
ENFANTS DE 8 A 15 ANS
(60 € + 10 € POUR L'ANNÉE)

A PARTIR DE 16 ANS
1 COURS : 80 € + 10 €
3 COURS : 120 € + 10 €
36 SEANCES SUR L'ANNÉE

QUOI DE NEUF À LA CC2SO

Comme nous l'avions indiqué dans le précédent numéro, la CCSOA a fusionné le 1er janvier 2017 avec les intercommunalités de Oisemont et de Conty.

Du XL au XXL elle est devenue la plus grande communauté de communes des Hauts -de-France par le nombre de communes, 120 pour environ 38000 habitants. Elle s'étend de 60 km d'Est en Ouest(Le Translay/Oresmaux) et 30 km du Nord au Sud(Airaisne/Équennes -Éramecourt)

Des élections ont eu lieu le 20 janvier 2017 à Hornoy-le-Bourg afin d'élire le nouveau président et les 15 vices-présidents :

Monsieur Alain DESFOSSÉS a été réélu à la présidence

Ses vices-présidents sont :

1er VP : Isabelle DE WAZIERS, maire de Lignières-en-Vimeu, Présidente de l'ex-CCoisemont, déléguée aux finances

2ème VP : Joseph BLEYAERT, maire de Belleuse, président de l'ex CCConty, délégué à la voirie

3ème VP : Yannick LEFEUVRE, maire de Lafresguimont-St Martin, délégué aux affaires scolaires

4ème VP : Dominique MAGNIER, maire de Morvillers-St-Saturnin, délégué SPANC, érosion, ruissellement

5ème VP : Jean-Jacques STOTER, maire de Briquemessnil-Floxicourt, délégué à l'aménagement de l'espace et de la prospective

6ème VP : Xavier LENGLET, maire de Vergies, délégué à l'urbanisme

7ème VP : Pascal BOHIN, maire de Conty, délégué au tourisme

8ème VP : James FROIDURE, maire d'Hornoy-le-Bourg, délégué à la petite enfance

9ème VP : Rose-France DELAIRE, maire de Poix, déléguée à la culture

10ème VP : Thierry HEBERT, maire d'Aveslesges, délégué à la gestion du patrimoine

11ème VP : Sylvain MANACH, maire de Oisemont, délégué à l'habitat

12ème VP : Valérie MOUTON, maire de Loeuilly, déléguée à la jeunesse

13ème VP : François THIVERNY, maire de Beaucamps-le-Vieux, délégué aux équipements sportifs

14ème VP : Marc DEWAELE, conseiller municipal à Poix, délégué au bien vieillir à domicile

15ème VP : François ROUILLARD, 1er adjoint d'Airaines, délégué à la communication

Un vivier important d'emplois

La nouvelle structure compte à peu près 850 agents, 24 écoles,, environ 3500 élèves dont 1800 enfants à la cantine. Le nouveau territoire compte 850 km de voirie intercommunales, un cinéma , 2 crèches, un centre aquatique, 3 maisons médicales.

L'implantation de l'industriel Del Monte sur la ZAC de Croixrault est prévue en 2017

Pour le début des travaux et une ouverture 2018.

150 à 200 emplois sont à la clé. Une

association d'agriculteurs s'est créée afin de fournir l'industriel et d'étudier la faisabilité du projet. Les agriculteurs veulent une production plein air, l'un fournira les carottes, l'autre des oignons, etc... Et une production sous abris (pour les patates douces entre autre). Un hectare de framboise à cueillir c'est 25 salariés pendant 3 ou 4h par jour pendant 3 mois. Mais l'investissement va être considérable et beaucoup de questions sont posées.

Des ateliers à l'initiative de la communauté de communes : dans le cadre du PADD, les élus travaillent sur ce que pourrait être le territoire à l'horizon 2035!



LE PLUI

Au sein de ce grand territoire, 3 PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sont en cours d'élaboration. Dans ce contexte, le SCOT du Grand Amiénois, approuvé en 2012, apparaît comme un garant de la cohérence territoriale entre les 3 démarches.

Les PLUI de chaque Communauté de Communes sont à des stades d'élaboration différents.

Stades d'avancement des 3 PLUI :

	Date de prescription	Lancement des études	Débats sur le PADD
CC Conty	Décembre 2013	Janvier 2015	Début 2017
CCSOA	Décembre 2013	Octobre 2015	Fin 2017
CC Oisemont	Octobre 2015	Début 2017	2019

Les transferts de compétences aux communautés de communes ont été rendus obligatoires par la loi NOTRe et ont incité les trois EPCI(c'est à dire les Communautés de Communes, ou Etablissement Public de Coopération Intercommunal) à engager des réflexions communes dès 2016.

Il est possible de conserver sur le long terme les 3 PLUI y compris en cas de révision de l'un d'eux , cette possibilité n'étant offerte qu'aux EPCI de plus de 100 communes.

Le PLUI est un document de planification qui régit l'occupation des sols. Au-delà de sa vocation réglementaire, il exprime un projet de territoire dans une perspective de 10 à 15 ans. L'élaboration du PLUI a débuté par une phase d'état des lieux et de diagnostic. Depuis le mois de décembre 2016, le PLUI est entré dans une phase stratégique : le PADD, projet d'aménagement et de développement durables. A travers le PADD, les 63 communes qui formaient le territoire de la CCSOA vont exprimer leurs ambitions collectives et les grandes orientations qu'elles retiennent pour l'aménagement de leur territoire.

La communauté de communes prévoit plusieurs temps d'échanges entre les élus communautaires, les acteurs du territoire et les habitants afin de mieux connaître leurs besoins.

Le PLUI a été présenté en réunion publique à Poix-de-Picardie, Hornoy-le-Bourg et Molliens-Dreuil les 21, 23 mars et le 12 avril.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, un diagnostic de territoire a été réalisé dans le périmètre de l'ex-CCSOA par les élus locaux et l'Aduga (agence de développement et d'urbanisme du grand amiénois).

Le 9 mars, une visite des villages de Briquemessnil, Riencourt, Airaines et Quevauvillers a permis de découvrir quels pouvaient être les projets d'urbanisme pour ce secteur.



Le jeudi 23 juin, les élus planchent, avec l'aide de l'Aduga et du Conseil départemental sur la revitalisation des centres bourgs.

Ouverture du centre aquatique Aquasoa le 2 Mai 2017



VACANCES D'ÉTÉ

10 juillet - 3 septembre 2017

Horaires - Activités - Tarifs

DU LUNDI AU JEUDI (fermeture les 14 juillet et 15 août)



VENDREDI



SAMEDI ET DIMANCHE



■ ZONE LUDIQUE ■ BASSIN SPORTIF ■ ESPACES BIEN-ÊTRE ET REMISE EN FORME

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
VEL'Aqua 12h15	AquaTONIC 12h15	AquaBIKE 12h15	AquaDOUCE 12h15	AquaTONIC 12h15
AquaTONIC 19h45	Circuit Training 19h45	AquaJUMP 19h45	AquaBIKE 19h45	AquaPADDLE 19h15

Stages sur 4 ou 5 jours
(4 jours pour les semaines du 14 juillet et 15 août)

Débutant : Lun-Ven de 10h à 10h45
Perfectionnement : Lun-Ven de 11h à 11h45

Stage 5 jours 40 €
Stage 4 jours 32 €

AQUASOA 1, rue des Pionniers ZAC de la Mine d'Or 80290 CROIXRAULT
aquasoa@cc2so.fr 03 22 90 06 60 Aquasoa

Le centre aquatique a enfin ouvert ses portes! Les problèmes avec le carreleur et le froid ont retardé la fin du chantier. Le complexe tant attendu a proposé une porte ouverte le week-end du 23 et 24 avril. Les visiteurs ont pu découvrir deux bassins, le grand bassin de 6 lignes d'eau de 25 mètres, le bassin ludique et la pataugeoire, un toboggan et un jeu d'eau extérieur. Un espace bien-être avec 1 hammam, 1 jacuzzi, 2 saunas, une salle de massage, une tisanerie et une salle de fitness. Les espaces extérieurs sont presque terminés. Plusieurs offres d'abonnement sont proposées avec une ouverture 7 jours sur 7. Nous vous communiquons ici les horaires et les activités d'été.

TARIFS ÉTÉ



ESPACE AQUATIQUE

	ADULTE	ENFANT 4-12 ans	AVANTAGE FAMILLE 1 parent + 1 enfant minimum
Entrée simple	4€	2,70€	
Carte 10 Entrées*	32€	22€	
Carte illimitée 1 mois**	20€	15€	Carte* : 20€
Carte illimitée 1 an*	192€	132€	Entrée Adulte : 2,80€
Carte illimitée mensualisée***	16€	11€	Entrée Enfant : 1,90€

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 4 ans

MULTI-ESPACES

	2 ESPACES	3 ESPACES
Bracelet Entrée	10€	12€
Bracelet 10 Entrées*	80€	96€
Bracelet illimité 1 mois**	35€	50€
Bracelet illimité 1 an*	300€	480€
Bracelet illimité mensualisé***	25€	40€

ACTIVITÉS

	ENTRÉE SIMPLE	CARTE 10 ACTIVITÉS*	CARTE 25 ACTIVITÉS*
AquaForme Basic (à partir de 10 ans)	8€	70€	150€
AquaForme Premium (à partir de 16 ans)	10€	90€	200€
Carte 10 Activités AquaForme (5 Basic + 5 Premium)	-	80€	-
Carte 25 Activités AquaForme (12 Basic + 13 Premium)	-	-	175€

	EL DORADO	ELDORADO
Entrée + Cours AquaForme BASIC		17€
Carte 10 Entrée + 10 Cours AquaForme BASIC		136€
Carte illimitée 1 an + 1 Cours AquaForme au choix par semaine		600€
Carte illimitée mensualisée + 1 Cours AquaForme au choix par semaine***		50€

*Valable 1 an à partir de la date d'achat
**Valable 1 mois à partir de la date d'achat
***25€ de frais de dossier à prévoir
Caution de 5€ à prévoir pour les bracelets et cartes (la caution est rendue lors de la restitution)
Tous les abonnements sont nominatifs et intègrent une période d'arrêt technique annuelle (vidange, entretien)
Bonnet de bain obligatoire / Short de bain interdit / Evacuation des espaces 30 minutes avant la fermeture / Fermeture de l'espace de vente 45 minutes avant fermeture / Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un majeur / La salle de remise en forme est uniquement accessible aux personnes majeures

INFO-INFO-INFO

Un service de navette va être mis en place vers Aquasoa durant la période estivale. Le prix d'un aller/retour est fixé à 2€ pour tous les usagers du territoire communautaire. Il aura lieu une fois par semaine. Le jour de passage à Quevauvillers et le lieu de ralliement ne sont pas encore fixé. Ce service est destiné pour les adultes et les enfant à partir de 11 ans qui voyagent seuls. La réservation sera obligatoire auprès de la CC2SO.

LA MARPA

La nouvelle directrice, Sylvaine Zacharewicz en place depuis le mois de novembre, a de nombreux projets. Elle travaille avec la Maison familiale rurale de Conty afin de mettre en place des ateliers avec les résidents. De jeunes étudiants en CAP Services à la personnes âgés de 15 à 17 ans sont venus le 25 janvier et le 12 avril 2017 afin de créer un lien entre les résidents et ces jeunes personnes. La directrice compte également faire de nombreux échanges

intergénérationnels avec les enfants de l'école, organiser des ateliers jardinage avec la CPIE, des ateliers mémoires, des séances de gymnastique adaptée, des tournois de tarot, des rencontres avec l'école de musique et faire venir des livres de la médiathèque. Un voyage d'une journée à Saint-Valéry est prévu le 25 septembre et ouvert à tous. Un atelier calligraphie a eu lieu le 23 mars en lien avec la BDS, Bibliothèque Départementale de la Somme.



Atelier créations artistiques



Atelier bien être, massages des mains



Jeu télé, Qui veut gagner des millions



Jeu des questions

Dès le mois de septembre, de nombreuses animations vont être proposées aux résidents.

Ces animations sont ouvertes à tous :

- Tous les lundis : gym douce avec l'association Siel Bleu
- Tous les mardis : jeux de société
- La ruche qui dit oui sera présente pour la vente de produits locaux tous les mardis à 17h00
- Certains mercredis : ateliers d'animation par la Maison Familiale Rurale de Conty
- Tous les jeudis : ateliers mémoire, cinéma, chants et conférences diverses
- Rendez-vous médiathèque les vendredis 1er septembre, 6 octobre, 10 novembre et 15 décembre
- Tous les vendredis : rencontres TAP avec les enfants de l'école, pendant la période scolaire
- Tous les samedis : préparation culinaire maison : la pâtisserie

LA GRANDE LESSIVE

Le jeudi 23 mars a eu lieu sur notre territoire un étrange étendage. Il s'agit de La Grande Lessive, manifestation artistique internationale et éphémère célébrant les arts plastiques et faites par tous. Comme de nombreux territoires et villes de France, la CC2SO à répondu présente à invitation de Joëlle Gonthier, plasticienne à l'origine de la manifestation

sur le thème «Ma vie vue d'ici» La MARPA et la Médiathèque ont participé à cet évènement.

À la médiathèque ce sont les élèves de l'école ,à l'occasion des TAP, qui ont dessiné les lettres de La Grande Lessive. à la MARPA, les résidents ont confectionné une revue de presse éphémère.



TRINOVAL À LA MARPA

Le mercredi 10 mai, les représentants de Trinoval sont venus à la MARPA pour rappeler les différents tri de nos poubelles afin de permettre le recyclage des matières. Les résidents ont été très attentifs et la directrice, Madame Zacharewicz va organiser le portage du verre dans le conteneur à tour de rôle.



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES avec les enfants de l'école. Les résidents avaient caché des œufs et des lapins en chocolat. Du bonheur pour tout le monde!

LA MÉDIATHÈQUE



Les TAP avec Nicole D'Hoine ont lieu tous les vendredis après-midi. Diverses activités de lecture, de création sont proposées aux enfants.



***Nous vous
rappelons que
la médiathèque
de Quevauvillers
dispose DE PRÈS
DE 5000 LIVRES
renouvelés
périodiquement.
LE PRÊT EST
GRATUIT***



Le 24 mai 2017, Nicole s'est rendu à la BDS, Bibliothèque Départementale de la Somme afin de renouveler les livres, aidée de 2 bénévoles, Marie-Thérèse WARIN et Isabelle LERICHE..

Le saviez-vous?

Grâce à votre carte de la médiathèque, vous pouvez bénéficier des avantages que proposent la BDS, accès à tous les livres et documents du département et également accès à la Médiathèque Numérique. Vous pouvez visualiser des films, écouter des concerts, accéder à la presse en ligne. Ce service est gratuit, le coût des abonnements est pris en charge par le Conseil Départemental, et accessible à tous les abonnés de plus de 14 ans. Il vous permet de visionner le programme de votre choix dans la limite de 5 programmes par mois. Le catalogue est constitué de quelques milliers de programmes. www.mediathèque-numérique.com



Votre médiathèque fourmille d'idées! Dès la rentrée de septembre 2017, différentes activités vont vous être proposées. **Une réunion d'information aura lieu le mardi 5 septembre à 20h30 à la médiathèque pour la constitution des groupes.**

- **Atelier de conversation anglaise** : discussion libre sur des thèmes variés tels que le cinéma, la littérature, l'actualité. Attention, groupe limité à 10 personnes
- **Atelier d'art floral** : les mercredi 6 septembre, 4 octobre, 22 novembre et 20 décembre de 14h30 à 16h30. Participation de 25€ par atelier, les fleurs sont fournies.
- **Atelier scrapbooking** : les mercredis 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre de 14h30 à 17h30. Participation de 12€/séance, matériel fourni.
- **Atelier jeux de sociétés et scrabble pour tous** les mercredis 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre de 14h30 à 16h30, atelier gratuit
- **Atelier : "conversation en anglais"** : discussion libre sur des thèmes variées, actualités, cinéma littérature

INFO!!!!INFO!!!INFO!!!

Chaque bibliothèque communautaire choisit un thème.

La médiathèque de Quevauvillers a choisi : Culture et Patrimoine en Picardie. La semaine du mardi 19 septembre au vendredi 22 septembre, après le week-end des Journées du Patrimoine, va voir se dérouler plusieurs activités sur la commune ainsi que sur le territoire. **Deux prestations vont être proposées :**

1. Pour le jeune public, "en voir de toutes les couleurs"! avec Régis Doye, conteur
2. Pour les adultes : Conférence dédicace avec Roger Wadier auteur du livre "l'or bleu de Picardie"

La conférence dédicace aura lieu le vendredi 22 septembre 2017 à 20h30 à la salle polyvalente de Molliens-Dreuil

PEINTURE À L'HUILE - AQUARELLE - LECTURE AUTOUR D'UN CAFÉ

Les cours de peinture à l'huile continuent avec Denis FONTANA et reprendront le jeudi 7 septembre de 20h00 à 22h00, ce sera également soirée "Portes Ouvertes".

N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez contacter

Denis Fontana : 06 49 54 77 10 ou la médiathèque : 03 22 55 00 59.

Les cours sont payants(environ 170€/trimestre)

Les cours d'aquarelle auront lieu cette année une fois par mois

Reprise le jeudi 21 septembre de 14h30 à 16h30 puis les jeudis 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre. Attention : le nombre de places est limité, les inscriptions ont lieu auprès de la médiathèque. Une participation de 10€ vous sera demandée. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la médiathèque au 03 22 55 00 59 ou par mail : mediatheque.qvv@cc2so.

Le groupe de lecture Autour d'un café se réunira le mercredi 13 septembre à 20h00 ainsi que le 8 novembre et le 20 décembre, activité gratuite. Vous venez avec un livre que vous avez aimé, vous le prêtez et vous repartez avec un autre livre

HORAIRES MÉDIATHÈQUE :

- Mardi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 14h00 à 18h30
- Jeudi : 16h30 - 18h30
- Vendredi : 16h30 - 18h30
- Samedi : 10h00 à 12h00

**LE SAMEDI LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE UN CAFÉ-KIOSQUE
(Revue de presse - livres - documents sont à votre disposition)**

LE PRÊT DES LIVRES EST GRATUIT

L'ÉCOLE

Par Jean-Marc LABESSE

Le lundi 30 janvier, la classe de M Maus est en effervescence. L'adjudant chef de réserve LEMAIRE, le gendarme de réserve GALLAND et l'élú communautaire CC2SO de Quevauvillers, M Labesse, sont venus remettre le diplôme de participation catégorie cycliste de la prévention routière. Ce diplôme qui est une étape avant l'obtention du BSR (brevet de sécurité routière) au niveau collège, obligatoire pour passer plus tard le permis de conduire, a été obtenu par tous. Ce diplôme comporte une partie théorique et une épreuve de maniabilité en vélo sur circuit. Les parents du RPC se sont impliqués car comme le signalait le directeur d'école, plusieurs parents sont repartis afin d'apporter un vélo à leurs enfants. Cette action rentre également dans le cadre des actions citoyennes que mènent l'équipe pédagogique dans le cadre du projet d'école.



L'association Picardie Lait à l'école

Le 16 mai 2017, l'Association Picardie lait est intervenue à l'école et a proposé des animations ludiques et pédagogiques relatives au lait et aux produits laitiers. C'est une association créée à l'initiative des producteurs de lait picards, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. Les enfants ont pu découvrir le parcours du lait, de sa fabrication jusqu'à sa consommation, en partant de la ferme et en passant par la laiterie.



Rencontres inter chorales

Par Jean-Marc LABESSE

Les locaux de la salle polyvalente de Quevauvillers bruissent du chant mélodieux de plus de deux cent cinquante enfants en ce jeudi 8 juin. C'est la rencontre inter chorale des écoles communautaires de POIX (141 élèves du CP au CE2) de Croixrault (51 élèves de maternelle) et 71 élèves de Quevauvillers. Coordonnée par M Maus, directeur de l'école, cette rencontre harmonique se prolongera l'après midi par une rencontre sportive sur le stade municipal entre Quevauvillers et Poix.





LA KERMESSE

Grand beau temps cette année pour la kermesse de l'école le 17 juin. Les familles étaient venues très nombreuses pour assister aux spectacles des enfants. Il y a eu ensuite un barbecue et la vente de gâteaux confectionnés par les parents d'élèves. Des jeux et une tombola ont été organisés ensuite durant l'après-midi

Une fin d'année bien chargée!

Le 21 juin, les élèves de la classe de M Maus ont reçu la visite de l'infirmière du collège de Poix de Picardie afin de continuer la formation mise en place depuis la petite section sur les gestes de premiers secours et l'attitude à adopter face à une urgence, comme appeler le 15. Les quelques heures de formation qui ont eu lieu tout au long de la scolarité aboutiront à un diplôme en classe de 3ème. La veille les élèves avaient rencontré les sapeurs pompiers. Le jeudi 15 juin, les élèves s'étaient rendus à l'Historial de Péronne



LE RAM ET ROULDOUDOU

Rouldoudou est une crèche itinérante qui accueille le mardi de 9h00 à 17h00, repas compris, les enfants de 3 mois à 6 ans. C'est un service de la CC2SO qui offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants quelques heures, le temps d'une course, d'un rendez-vous ou tout autre besoin ponctuel. Des activités, comme les racontes-tapis sont organisées périodiquement. Vous pouvez contacter la directrice, Juliette Conte au 03 22 34 10 12 ou par mail : rouldoudou@cc2so.fr



Le RAM, Relais d'Assistants Maternelles,

a repris ces activités le lundi une fois par mois, dans la petite salle polyvalente avec Séverine Dransart. C'est un lieu d'échange, d'écoute, d'informations et d'animations au service des parents et des assistantes maternelles. Différents jouets sont à la disposition des enfants et sont adaptés selon leur âge. L'animatrice propose des moments de lecture, de musique, de jeux de peinture et de motricité. Le relais favorise la vie en collectivité et anticipe l'entrée à l'école. C'est un service gratuit organisé par la CC2SO.

N'hésitez pas à vous y rendre! Les prochains rendez-vous sont les lundis 10 juillet, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2017

ÇA S'EST PASSÉ À QUEVAU

SOIRÉE BAVAROISE le 28 janvier 2017

Par Jean-Marc LABESSE

Le samedi 28 janvier 2017, cent cinquante six personnes ont participé à la soirée bavaroise à la salle de Quevauvillers. Ces agapes d'outre rhin se sont acclimatées de longue date sur les berges de la Somme. C'est sur les rythmes endiablés de l'orchestre les Prosits, orchestre bavarois de Saleux, que les convives ont dansé jusqu'au bout de la nuit. Une démonstration de scieur de bûches au tempo de l'orchestre a ravi l'assemblée. Cerise sur le gâteau, le président de l'école de musique et son épouse Danielle et Gérard Gaillet sont montés sur scène pour diriger à la débottée, un morceau avec la complicité de l'orchestre



AG de l'Harmonie municipale 2017

Par Jean-Marc LABESSE

Le président de l'harmonie, Guy Desbureaux a accueilli une trentaine de musiciens et Jean-Jacques Stoter conseiller départemental. Il a rappelé d'emblée, la très belle prestation de l'harmonie double croche au concours de METZ. Le chef Louis Tavernier a rappelé les efforts consentis pour en arriver là. Il a fait le bilan des sorties de 2016 soit en résumé 7 cérémonies pour Salouel et Amiens métropole, 5 congrès et inaugurations et 6 concerts. Pour 2017, le programme a été ébauché et l'Harmonie Double Croche se produira dans différentes bourgades de l'amiénois et bien sur à Salouel et Quevauvillers. M Dussuelle a invité les participants à un casse croûte à la salle. L'assemblée générale de la batterie fanfare a été fixée le 1er mars à la mairie de Quevauvillers.



SOIRÉE FAMILIALE JSQ

Par Jean-Marc LABESSE

C'est pas moins de 145 convives qui ont pris place à la salle polyvalente pour la soirée familiale de la jeunesse sportive de Quevauvillers. C'est un moment incontournable de la vie du club associant toutes les générations et en particulier les familles des joueurs, les compagnes qui se retrouvent dans une ambiance festive. L'équipe A de la JSQ est en promotion inter district et l'équipe réserve au niveau du district. Mme Gaillet Dominique nous déclarait que cette soirée apporte quelques finances au club en soulignant le coût des arbitrages, l'achat de tablettes pour les feuilles de match dématérialisées, le coût des transports vers des terrains de plus en plus éloignés. Mme Gaillet conclue que "la réussite de cette soirée est importante pour l'équilibre du club à tout point de vue".



C'est sous un soleil éclatant voir caniculaire que s'est déroulé le tournoi du jeudi 25 mai, jour de l'Ascension. Tous les bénévoles étaient présents soit pour la restauration ou pour l'encadrement sportif. Tout s'est bien déroulé dans une ambiance familiale.



le président du club: Guy Gaillet



La restauration avec les nombreux bénévoles



Des groupes de jeunes pour les tirs au pénalty

AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Par Gérard GAILLET

Le samedi 18 mars 2017 ont eu lieu, à 14h00 l'assemblée générale de l'association école de musique et à 15h00 l'audition des élèves de l'école.

Comme d'habitude, l'assemblée générale a connu un succès très limité ce qui rend l'école très dépendante de la disponibilité de quelques membres. Les comptes ne sont pas un souci grâce aux recettes de la St Crépin et de la soirée bavaroise qui compensent la disparition de la subvention du département.

La fréquentation de l'école reste constante avec une trentaine d'élèves, l'arrivée de petits nouveaux compense le départ des adolescents.

Isabelle Duclos cessera son activité de professeur à la prochaine rentrée, nous sommes à la recherche de son remplaçant.

Monsieur le Maire et Monsieur le Conseiller Départemental nous honorent de leur présence et confirment ainsi l'intérêt qu'ils portent à notre école.

La deuxième partie de la journée, animée par Louis Tavernier, directeur de l'école, nous a tenu sous le charme... Des élèves souriants et motivés nous ont offert des prestations qui rendent fiers ceux qui les aident : parents, professeurs et bien sûr leur bienheureux président et son équipe.

L'orchestre junior de l'école, dirigé par Louis a magnifiquement conclu cette journée.



BANQUET DE L'AMITIÉ

Par Jean-Marc LABESSE

C'est après le mot d'accueil prononcé par le maire, Dominique Dussuelle et en présence des deux conseillers départementaux venus saluer l'assemblée que les aînés de Quevauvillers ayant plus de 62 ans ont savouré l'excellent repas concocté par le chef Lernoud Noël. L'assemblée a fêté l'anniversaire de

Mme Simone Derogy et de Raymonde Vanhulst nées respectivement en mars 1940 et mars 1924. Dans la salle, le doyen M Gilles Hironдар et la doyenne des Quevauvillois Mme Duvauchelle Paule, ont apprécié le repas et passé une excellente après midi. Organisé par le CCAS et la commune, le banquet a lieu maintenant en mars chaque année. Comme aimait le dire le maire honoraire

Guy Desbureaux, présent "le banquet de l'amitié est copieux mais je n'ai jamais noté de malade le lendemain ni les médecins d'ailleurs". Ce banquet appelé banquet de l'amitié a pour but de rompre l'isolement et de créer des liens au delà de cette après midi festive.



CONTES ET HISTOIRE LOCALE

Par Jean-Marc LABESSE

Plus d'une trentaine de personnes se sont retrouvées devant la bibliothèque communautaire de Quevauvillers pour une randonnée contée par Régis DOYE connu par les randonneurs mais aussi par les soirées de contes en picard. Autant dire que Régis avait associé ses deux passions en y ajoutant l'histoire locale du bourg. Les anciennes usines, l'histoire des deux écoles, les mares, le transfert du cimetière en 1854 etc. Cette rando fut ponctuée de contes, de rébus de mots picards, d'explication des noms donnés

au siècle dernier aux habitants. C'est ainsi que les amiénois étaient des «matcheu de gueudes (mangeur de noix) tandis que les habitants de Quevauvillers étaient des «matcheu d'purée récauffée» (peut-être parce que les ouvriers de ces usines réchauffaient leur plat préféré).

C'est la deuxième édition de «Promenade, contes et histoires locales» et c'est à nouveau un grand succès. Un grand merci à Régis!



DÉPART À LA RETRAITE DE WILLIAM HOUSSEUX LE 9 MARS 2017

Le jeudi 9 mars 2017, la municipalité a tenu à remercier William Housseux pour sa présence et son engagement dans le bénévolat durant une vingtaine d'années au sein de la commune, en particulier à la bibliothèque. Monsieur Housseux est arrivé avec son épouse en 1991 et a décidé de partager sa passion des livres en proposant ses services auprès de la bibliothèque après le départ de Madame Doye. Au départ la bibliothèque municipale était à la mairie mais en 2009 la bibliothèque s'est installée dans le sous-sol de l'école. En février 2015 elle a de nouveau déménagé à l'ancienne école des filles dans des locaux entièrement restaurés. Plus de 5000 ouvrages à déménager et à reclasser, ce n'était pas une mince affaire! Mais à force de patience et de volonté, William Housseux a entièrement remis en place tous les ouvrages et permis l'ouverture d'une médiathèque agréable, conviviale et bien achalandée en livres de toutes sortes. Monsieur le Maire a chaleureusement remercié Monsieur Housseux qui a bien mérité sa retraite.

La médiathèque est maintenant communautaire et est tenue par Nicole D'Hoine, assistée de deux bénévoles, Isabelle Leriche et Marie-Thérèse Warin que nous remercions chaleureusement pour leur aide précieuse.



Les enfants de l'école ont également remercié Monsieur Housseux lors de la kermesse de l'école en lui offrant un livre dédié par les élèves et les enseignants.



MUSIQUE ET DANSE

THÉ DANSANT

Par Jean-Marc LABESSE

Le dimanche 8 avril, le comité des fêtes avait organisé son thé dansant avec l'aide de deux de ses membres: Christian Duvauchelle et son épouse Micheline. La centaine de danseurs et danseuses ont virevolté sur la piste de 15h à 20 H. Cedric Dépret a mené musicalement cette après-midi de main de maître. La longueur des morceaux, leurs enchaînements sont adaptés à un public complice avec lequel il communique dans la joie et la bonne humeur. Un artiste tout simple qui sait partager avec les bénévoles à la fin de la soirée le sandwich de l'amitié.



Le samedi 27 mai, l'église illuminée de notre commune est parcourue d'harmonies mélodieuses qui s'échappent par bouffées de ce lieu consacré. Avec l'accord de l'abbé POITOU, la chorale Eva d'Airaines et les *Roye de Chœur*, ensemble de la ville de la Somme pré-citée ont investi les lieux. Mme Rouillard, à l'origine de cette prestation introduit le groupe EVA dans un programme allant du XV^e au XIX^e siècle terminant avec brio par un chant basque. Tout ceci sous la baguette

de Flore Sagnier. Le groupe invité, *Roye de Chœur*, soutenu par un piano, une guitare et des percussions va proposer un programme varié allant des chants traditionnels africains à des extraits d'opéra de Verdi. Pour conclure cette belle prestation, les deux chœurs n'en font plus qu'un pour le final avec l'Alléluia de Léonard Cohen dernier succès de ce grand chanteur disparu récemment et dont l'harmonie de Quevauvillers joue souvent l'œuvre.

CONCERT À L'ÉGLISE PAR LA CHORALE EVA ET LES ROYES DE CHOEURS



CONCERT DE PRINTEMPS samedi 22 avril 2017



Qualité et convivialité étaient au programme du concert de printemps de l'harmonie double croche Quevauvillers-Salouel à la salle polyvalente. La batterie fanfare a ouvert l'aubade. Le chef Louis Tavernier a dirigé l'harmonie avec cinq arrangements en pot pourri associant plusieurs mélodies entraînant. Madame Dominique Magnier a conduit

l'harmonie de Beaucamps le Vieux qui rendait ainsi la visite musicale qu'avait faite Quevauvillers lors du concert de Beaucamps en 2014 pour les 150 ans de cette formation. Le président Guy Desbureaux a remis diplômes et médailles à Bernard Brailly, Yann Legrand, Séverine Legrand, Quentin Demailly pour leur fidélité à l'harmonie.

Cérémonie du 8 mai 1945

Par François de Percy

Comme chaque année, de nombreux habitants de Quevauvillers se sont rassemblés devant la salle polyvalente afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945. Le cortège, entraîné par l'harmonie municipale, s'est ensuite rendu au Monument aux Morts où le Président des Anciens combattants, Monsieur Claude David, a remercié les personnes présentes, notamment Messieurs Albin Leroux et André Copin, pour avoir remis en état les obus proches du Monument aux Morts. Monsieur David rappela que l'on célébrait également en ce jour, la journée des Déportés prévue le 30 avril 2017. Un enfant de la commune, Jean Legouffe, déporté à Dachau à la suite d'une dénonciation, et libéré en 1945, a pu témoigner de la barbarie nazie qui sévissait dans ces camps. Monsieur David évoqua ensuite rapidement les dates marquantes de cette guerre de 1939 à 1945 :

- 2 septembre 1939 : déclaration de guerre à l'Allemagne par la France et l'Angleterre
 - 18 juin 1940 : appel historique du Général de Gaulle
 - 22 juin 1940 : signature de l'armistice à Rothondes
 - 22 juin 1941 : invasion de la Russie par les troupes allemandes
 - 7 décembre 1941 : entrée en guerre des Etats-Unis à la suite de l'attaque japonaise à Pearl_Harbor
 - février 1943 : défaite des troupes allemandes à Stalingrad
 - 6 juin 1944 : débarquement des troupes alliées en Normandie
 - 25 août 1944 : libération de Paris par la 2ème Division blindée par le Général Leclerc
 - 23 novembre 1944 : libération de Strasbourg par la 2° Division Blindée
 - 8 mai 1945 : célébration de la victoire à Paris, Moscou, Londres, New-York
- Monsieur Dominique

Dussuelle, Maire de Quevauvillers, lut ensuite le message du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants. Dans cette communication, on rappelait que plus de 50 millions de femmes, d'hommes et d'enfants périrent au cours de cette guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Il était également rendu hommage aux combattants de 1940, aux français libres, aux Résistants de l'intérieur, aux Victimes de la Déportation et aux victimes civiles. Un dépôt de gerbe devant le monument aux morts fut ensuite effectué, suivi de l'Appel au Morts pour la France puis d'une minute de silence. Pour clore cette belle cérémonie, l'harmonie municipale joua la Marseillaise. La population se retrouva ensuite à la salle polyvalente où fut servi le verre de l'amitié.



L'association «L'Espoir, la vie de CALVYN»

Par Cathy Carbonnier,
présidente de l'association

L'association «L'Espoir, la vie de Calvyn» a été créée pour venir en aide à Calvyn qui est atteint d'une leucodystrophie syndrome CACH mais surtout pour lui obtenir un véhicule adapté à son handicap ainsi qu'un vélo pousseur. Nous avons aussi créé une cagnotte leetchi pour pouvoir les acquérir plus rapidement pour que Calvyn en profite.

La leucodystrophie est une maladie génétique qui détruit le système nerveux. Cette maladie affecte la myéline mais aussi la substance blanche ce qui provoque des tremblements, des douleurs neuropathiques, problème d'élocution..... Le message nerveux a du mal à passer. A ce jour, il n'existe aucun traitement ce qui provoque très souvent le décès de l'enfant après 2 à 10 ans d'évolution.

Un repas a été organisé le 8 Octobre 2016 ainsi qu'un marché de Pâques les 15 et 16 Avril 2017 à la salle polyvalente Quevauvillers, les bénéfices de ces manifestations permettent à Calvyn de faire des séances de réflexologie plantaire, achat de chaussures, lunettes adaptées à sa vue... mais aussi de mettre un peu d'argent de côté pour l'obtention de la voiture et du vélo.

L'association a décidé de renouveler ses manifestations. Le repas couscous se déroulera le 23 Septembre 2017 à la salle des fêtes de Quevauvillers à partir de 20h, si vous désirez des renseignements ou réserver n'hésitez pas à nous contacter au 06-81-17-50-73 auprès de Mme Carbonnier ou au 06-75-73-48-07 auprès de Mme Petit. Réservation jusqu'au 14 Septembre 2017. Le marché de Pâques se déroulera

le 17 et 18 Mars 2018 avec différents exposants (artisanat, produits du terroir,...). Notre association est à la recherche de lots pour pouvoir continuer nos tombola. Vous pouvez les remettre au siège de l'association 17 rue sainneville 80710 Quevauvillers ou nous contacter au 06-75-73-48-07. Vous pouvez retrouver tous nos événements ainsi que nos objets que nous vendons au profit de Calvyn (mug, sphère personnalisable, briquet, bougie, plante, cactus,...) sur notre page Facebook Association «L'Espoir, la vie de Calvyn».

Contact

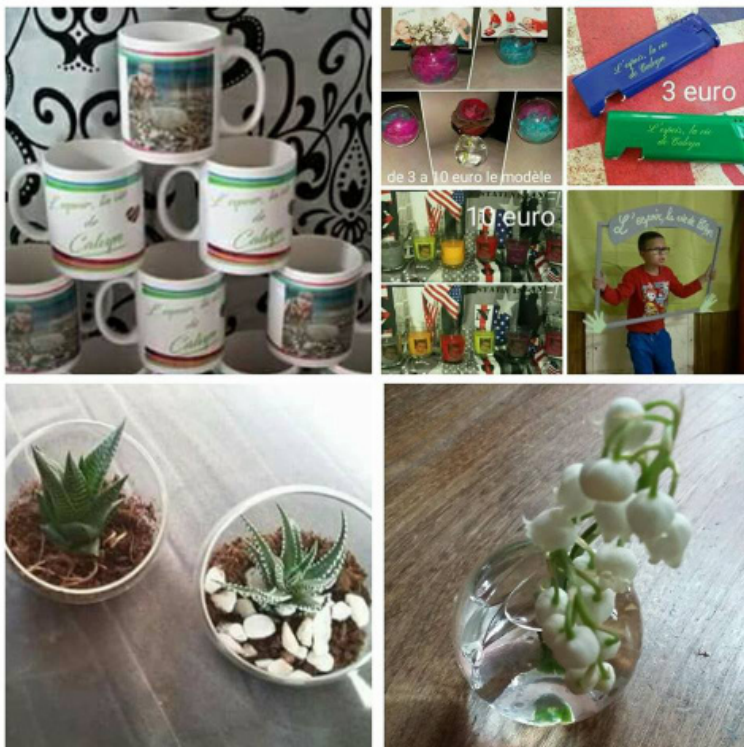
Mme Carbonnier 06-81-17-50-73

Mme Petit 06-75-73-48-07

Mme Duprat 06-78-16-47-29

Adresse mail:

lespoirlaviedecalvyn@hotmail.com



Menu

Apéritif

Couscous

Dessert

Café

Soirée animée
Par un DJ

Pu profit de Calvyn

Le Samedi 23 Septembre 2017 à 20 h
à la salle de fêtes de Quevauvillers

20 euro
par
personne

10 euro
pour
les - de
10 ans

L'ESPOIR
LA VIE
DE CALVYN
(Boisson non comprise)

Renseignements et réservation avant le 14 Septembre au:
06-81-17-50-73 ou 06-75-73-48-07
06-78-16-47-29

Repas adulte:.....*20euro=.....
Repas enfants:.....*10euro=.....

A retourner au 17 rue sainneville 80710 Quevauvillers
Paiement à l'inscription

IPNS

Calvyn Les oeufs de Pâques

Le premier marché de pâques a été organisé par l'association «l'espoir, la vie de Calvyn». Des produits d'artisanat, du terroir (fromage, spiritueux, pâtisserie) étaient présentés sur différents stands à la salle polyvalente. Le produit de ce marché permettra d'adoucir la vie de Calvyn atteint de leucodystrophie. Cette pathologie est par ailleurs prise en compte dans le cadre de l'association «ELLA» qui se bouge contre la maladie et organise à l'école de Quevauvillers, la fameuse dictée ainsi qu'une après midi sportive sur le terrain de football.



HOMMAGE À DOMINIQUE LAMMERANT

Par Jean-Marc LABESSE

C'est avec stupeur et consternation que nous avons appris le 13 mars 2017 le décès de M Lammerant Dominique, issu d'une famille bien connue des quevauvillois. En effet, beaucoup se souviennent d'être allé cueillir des fraises et des groseilles dans les vergers de ses parents Dominique Lammerant était chef d'entreprise en entretien d'espaces verts, parcs et jardins et avait installé son entreprise sur la zone artisanale de notre commune il y a quelques années. Chaque année, on pouvait le voir tenir un stand sur la foire de saint Crépin à laquelle il était fidèle. Il aimait apporter des conseils dans le cadre de sa longue expérience professionnelle quand on le sollicitait. Il participait régulièrement à la vie locale comme ici, à la soirée familiale de la JSQ. A toute sa famille, la commune présente ses sincères condoléances.



Le jeu des 1000€

Par Jean-Marc LABESSE



Le jeudi 28 mars, quelques habitants de Quevauvillers se sont rendus à Molliens dreuil où France inter enregistrerait son célèbre jeu des mille euros. Après une rapide présélection, deux binômes de candidats sont sélectionnés. Nicole Lerche de Conty et Hervé Grimal de St saulieu gagneront le superbanc. Sous le même célèbre xylophone qui égrène les secondes, Sylvie Becu de clairy saulchoix et David Gugenheim de Picquigny gagneront aussi le superbanc. Nous vous donnons les questions dont vous trouverez les réponses dans votre journal de Quevauvillers préféré dans une autre page.

- 1- Qui est inhumé dans le beau village d'Arcanque au pays basque ?(banco) *
- 2- Quel est le nom du détroit entre l'île

- d'Oléron et l'île de Ré ?(super banco) *
- 3- Quel est le nom du dernier poilu français ?(banco) *
- 4- Quel est le nom de l'habitation en bois en Russie ?(Super banco) *

Nicolas Stoufflet, successeur de Lucien Jeunesse, animateur de France inter termina cet enregistrement par le célèbre : »A Demain, si vous le voulez bien«. je salue tous ceux qui comme moi sont fidèles à cette émission devenue avec le temps si familière aux quevauvillois en passant du franc aux euros.

*Réponses aux questions : page 53

RÉTROSPECTIVE D'HIER À AUJOURD'HUI.

Voici le témoignage d'un habitant de Quevauvillers qui est arrivé en 1972 et qui a bien voulu nous décrire les changements qui s'y sont opérés.

Monsieur Goupy est arrivé dans notre village voilà près de 45 ans avec son épouse, maintenant décédée, en sachant qu'ils trouveraient tous deux les services et les commerces nécessaires et voici ce qu'il nous décrit :

" En octobre 1972, le village comptait environ 750 âmes et le maire était Monsieur Geoffroy. Nous étions les 3èmes habitants d'un lotissement privé, Le Vivier, désertique, avec pour voisins un troupeau de vaches! Tout d'abord la chaussée Thiers, avec la truculante Mimi et son restau, la pharmacienne Madame Pernaut, le Docteur Bernard.. Il y avait également une ruche et comme aujourd'hui la charcuterie, le bureau de poste, la mairie, le château d'eau. Cette rue n a pas beaucoup changés. S'y est ajouté un petit lotissement, le lotissement Hocquet avec l'office notarial, la jardinerie à la sortie du village. Dans la rue Sainneville il y avait La Coop, 2 écoles, une publique, dirigée par Monsieur Gély avec 3 classes et une privée. Un bâtiment abritait l'ancienne salle des fêtes. La place du Général Leclercq avec ses vieilles Halles, le château et son parc, sa jolie mare et un peu plus loin l'église avec son magnifique tilleul avaient pour moi quelque chose de romantique. La place du jeu de paume et la rue du bois sont restées inchangées. La rue de Courcelles s'est embellie de plusieurs pavillons. Elle menait au terrain de foot, son wagon et ses vaches! Et oui ! Ce qui me

fit rater une première tentative d'école de foot, le «débouçage» ayant raison de ma volonté! Les Halles en ce temps abritait le club des Aînés tenu de façon très dynamique par Mademoiselle Duchien et sa complice de Bougainville et où tricotait une vingtaine de dames auquel s'intégra bien vite mon épouse. Les pulls et foulards étaient vendus à la Saint-Crépin, ce



qui permettait de faire de belles excursions dans la bonne humeur. Le Foyer Rural était quant à lui en sommeil(c'est l'inverse aujourd'hui!)Il y avait également quelques musiciens «couacant joyeusement»! En 1977 Monsieur Debureaux commença une série de 4 mandats successifs, qui changèrent le visage du village. L'école passe à 5 classes, une bibliothèque est créée dans le sous sol de l'école alors qu'à mon arrivée j'avais trouvé dans une armoire 4 petits bouquins! Oui vous lisez bien 4! Et pendant 19 ans, aidé par Madame Doye (qui m'a succédé lorsque j'ai arrêté)nous avons assuré une permanence dans la salle de mairie. Il y a eu ensuite la

création de la Marpa voulue par Mademoiselle Duchien, la salle des fêtes et un superbe stade et ses vestiaires. Monsieur Dominique Dussuelle, qui est dans son 2ème mandat, a continué avec la création de la maison de santé, la médiathèque, la cantine scolaire, la zone industrielle et la belle métamorphose de la rue Sainneville en point d'orgue.

1979 vit l'arrivée d'un couple d'instituteur, Monsieur et Madame Esnus et leur 3 enfants, François 15 ans à cette date, m'aïda beaucoup à la formation de jeunes footballeurs, Jean-Luc, lauréat d'une journée de détection et joueur DH et Hélène, internationale de hockey sur gazon. Le passage de cette famille m'a marqué car François a été l'artisan du niveau auquel joue l'équipe à l'inter-district. Le club est actuellement géré par un couple unique en son genre, Guy et Dominique Gaillet grâce à qui le club doit sa qualité et son dynamisme. La JSQ est pour moi une image de marque en plus pour le village.

L'année 1979 a vu aussi l'installation d'une usine à parpaings. Mais le responsable a floué le conseil municipal de l'époque annonçant qu'il emploierait une douzaine d'employés et qu'il n'y aurait pas de nuisances. Nous avons été une poignée à nous battre plus de 2 ans et il a fallu l'intervention du ministre de l'environnement pour que ce bruit intermittent mais infernal cesse!

Depuis cette date, plus vieux témoin de toutes ces réalisations, j'ai une pensée pour tous ces hommes et toutes ces femmes qui ont contribué à faire de Quevauvillers un village moderne, attractif et où il fait bon vivre.! "

Malheureusement, nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Goupy le samedi 8 juillet 2017. Nous lui rendons hommage et présentons toutes nos condoléances à sa famille.

L'appel du 18 juin du Général De Gaulle

C'est sous un soleil écrasant, un jour d'élection que monsieur Claude DAVID avait organisé la cérémonie rappelant l'appel du 18 juin du Général De Gaulle qui fut le sursaut de notre pays envahi par les forces hitlériennes. Ce message fut à bien des points prémonitoire des succès ultérieurs nous permettant de regagner nos libertés. C'est Paul JOLY qui fit lecture du message précédé de l'harmonie de Quevauvillers. M le maire déposa la gerbe et invita à gagner l'ombre des halles pour le verre de l'amitié.



La Fête de la Musique



La fête de la musique a eu lieu cette année le mercredi 21 juin sous une très forte chaleur ce qui n'a pas empêché les musiciens de l'harmonie municipale, ainsi que les cors de chasse de répondre présents. Les spectateurs ont apprécié ce très beau concert dirigé par Louis Tavernier. Des grillades et des rafraîchissements ont été servis par des bénévoles.

Nez qui coule et yeux qui piquent : halte aux allergies !



Par le Docteur Marina DEQUIDT

L'arrivée des beaux jours est synonyme d'allergies pour près de 30% des adultes et 20% des enfants.

Pour éviter de se faire chatouiller les narines par les Pollens, voici des petits gestes simples :

- Se rincer les cheveux le soir, car le pollen se dépose en grand nombre sur les cheveux
- Changez de vêtements tous les jours et les taies d'oreillers tous les deux jours.
- Favoriser l'ouverture des fenêtres avant le lever et après le coucher du soleil, car l'émission des pollens dans l'air débute dès le lever du soleil ; mais fermez vos fenêtres en journée
- Éviter l'exposition aux autres substances irritantes ou allergisantes en air intérieur (tabac, produits d'entretien, parfums d'intérieur, encens, etc.).
- Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens (tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc.); en cas de nécessité, privilégier en fin de journée et le port de lunettes de protection et de masque;
- Éviter de faire sécher le linge à l'extérieur, car le pollen se dépose sur le linge humide
- En cas de déplacement en voiture, garder les vitres fermées.
- Être encore plus attentif à ces recommandations en cas de pics de pollution atmosphérique.
- Évitez les piscines chlorées. Le chlore aggrave les inflammations des yeux, du nez et de la gorge.

En plus des pollens, des autres allergènes sont souvent identifiés :

- Les acariens : présents dans la poussière, les acariens aiment la chaleur et l'humidité et se nichent bien souvent dans les lits, les moquettes et les tapis
- Les moisissures : on retrouve ces petits champignons responsables d'allergies dans l'air ambiant, dans les maisons humides et mal ventilées et dans les pièces telles que salles de bain et toilettes.
- Les poils d'animaux
- les polluants ménagers : on les retrouve dans les aliments, les cosmétiques, les vêtements, le mobilier, les produits chimiques et les produits d'entretiens

Les bons gestes

- Afin d'améliorer la qualité de l'air au domicile et se débarrasser des allergènes pour un petit moment, rien de mieux que le grand ménage de printemps.
- De façon quotidienne, ouvrir les fenêtres et aérer les literies au minimum un quart d'heure par jour permet de limiter le contact à l'allergène. Aspirer régulièrement et privilégier les chiffons humides pour nettoyer les meubles.
- Mangez des produits de saison, issus de l'agriculture bio et locale.
- Soyez économe en cosmétiques et privilégiez un savon plutôt qu'un gel douche, des huiles végétales (jojoba, amande douce, abricot, argan), les produits biologiques ou ceux dont la liste des composants est la plus courte.
- Lavez également les vêtements neufs –source de pollution importante– avant de les mettre.
- Limitez les détergents. Préférez-leur du vinaigre blanc par exemple.
- Passez-vous des parfums d'intérieur, désodorisants, blocs WC, tous inutiles et souvent allergisants.
- Renoncez aux pesticides au jardin.
- Pour le bricolage et la maison, choisissez des peintures à l'eau, des colles dont la composition est la plus simple possible et avec le moins de solvants possibles.

PAGE JURIDIQUE

Tout ce qui est à toi est à moi (et inversement): le régime de la communauté universelle

Pour mettre tous ses biens en commun quel que soit leur origine, la solution est de se marier sous le régime de communauté universelle. En adoptant ce régime (Soit dès le contrat de mariage, soit en changeant de régime matrimonial) les époux ne

conservent aucun bien en propre. Les biens acquis ou les économies réalisées avant le mariage, mais aussi les biens reçus par donation ou héritage... tout entre dans la communauté et appartient aux deux époux. A cela les époux peuvent prévoir qu'au premier décès, l'ensemble des biens appartiendront au survivant. Ce régime est alors très protecteur pour le conjoint survivant et

lui facilite les démarches lors du décès, au détriment de l'intérêt des enfants. La communauté universelle est généralement adoptée après de nombreuses années de mariage (sous réserve que les enfants ne s'y opposent pas) pour laisser au survivant des époux les pouvoirs les plus absolus sur un patrimoine bâti après au fil des années de vie commune.



CALENDRIERS DES FÊTES 2017

JUILLET :

- 14 juillet : Fête Nationale, repas républicain, jeux, feu d'artifice et retraite aux flambeaux
- 22 juillet : Tournoi de Sixte de Football Stade Fernand Gaillet

AOÛT :

- 27 août : Concours de pétanque du Foyer Rural

SEPTEMBRE :

- 10 septembre : Fête locale : tours de manège offerts par la municipalité.
- 16 et 17 septembre : journées du patrimoine
- 23 septembre : repas couscous avec l'association l'espoir, la vie de Calvyn

OCTOBRE :

- 7 octobre: loto Foyer Rural
- 22 octobre : Saint-Crépin
- 28/29 octobre : Soirée Halloween Foyer Rural

NOVEMBRE :

- 5 novembre : Bourse aux jouets Association des parents d'élèves
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918
- 19 ou 26 novembre : Banquet de la Sainte-Cécile

DÉCEMBRE :

- 2 décembre : Téléthon
- 5 décembre : Hommage aux morts de l'AFN
- 15 décembre : arbre de Noël de la Commune
- 16 décembre : Thé dansant avec Arnaud Guimard
- 21 décembre : arbre de Noël de l'école

VOTRE AGENDA À LA LOUPE



JUILLET :

- 5 juillet : lecture partage Autour d'un café, 20h00, Médiathèque*
- 14 juillet : fête nationale
- 22 juillet : Tournoi de sixte football

AOÛT

- 27 août : concours de pétanque Foyer Rural

SEPTEMBRE :

- mardi 5 septembre : présentation des ateliers et inscriptions à 20h30 M*
- mercredi 6 septembre réunion d'information à 10h00 pour un atelier sur le sommeil M*
- mercredi 6 septembre : atelier art floral de 14h30 à 16h30 M*
- jeudi 7 septembre : Reprise des cours de peinture à l'huile 20h00 à 22h00 M*
- lundi 11 septembre : RAM de 9h30 à 11h30, petite salle des fêtes
- mardi 12 septembre : réunion d'information pour la conversation anglaise à 18h30 M*
- mercredi 13 septembre : lecture partage autour d'un café à 20h00 M*
- mercredi 13 septembre : ateliers jeux de sociétés et scrabble pour tous, 14h30-16h00 M*
- samedi 16 et dimanche 17 septembre : journées du patrimoine sur le thème : Jeunesse et Patrimoine
- mercredi 20 septembre : atelier scrapbooking de 14h30 à 17h30 M*
- mardi 19 au samedi 23 septembre : semaine Culture et Patrimoine en Picardie M*
- vendredi 22 septembre conférence sur la Waide et exposition, 20h30 à la mairie de Molliens-Dreuil
- samedi 23 septembre : repas couscous avec l'association L'Espoir, la vie de Calvyn
- mardi 26 septembre : atelier ménage responsable 9h30 - 11h00 M*
- jeudi 28 septembre : atelier ménage responsable 18h00 - 19h30 M*
- vendredi 29 septembre : le rendez-vous des histoires de 16h45 à 17h30 M*
- samedi 30 septembre : lire avec bébé de 10h15 à 11h00 M*

OCTOBRE

- semaine bleue à la Marpa du 2 au 8 octobre
- samedi 7 octobre : loto Foyer Rural
- lundi 9 octobre : RAM
- mercredi 4 octobre : atelier art floral de 14h30 à 16h30M*
- Mercredi 11 octobre : ateliers jeux de société et scrabble M*
- mercredi 18 octobre : visite à Trinoval de 14h30 à 16h00
- mercredi 18 octobre : atelier scrapbooking de 14h30 à 17h30 M*
- vendredi 20 octobre : le rendez-vous des histoires de 16h45 à 17h30 M*
- samedi 21 octobre : lire avec bébé de 10h15 à 11h00 M*
- dimanche 22 octobre : Saint Crépin
- 28/29 octobre : soirée halloween Foyer Rural

NOVEMBRE :

- dimanche 5 novembre : bourse aux jouets Associations des Parents d'élèves
- lundi 6 novembre : RAM
- mercredi 8 novembre : lecture partage Autour d'un café, 20h00 M*
- mercredi 8 novembre : Atelier jeux de sociétés - scrabble M*
- samedi 11 novembre commémoration de l'armistice de 1918
- mercredi 15 novembre : atelier scrapbooking de 14h30 à 17h30 M*
- mercredi 22 novembre : art floral de 14h30 à 16h30M*
- vendredi 24 novembre : le rendez-vous des histoires de 16h45 à 17h30 M*
- samedi 25 novembre : lire avec bébé de 10h15 à 11h00 M*

DECEMBRE :

- samedi 2 décembre : Téléthon
- lundi 4 décembre : RAM
- mardi 5 décembre : Hommage aux morts de l'AFN
- mercredi 6 décembre : atelier jeux de sociétés - scrabble M*
- vendredi 8 décembre : le rendez-vous des histoires de 16h45 à 17h30, le temps de l'avent M*
- samedi 9 décembre : lire avec bébé de 10h15 à 11h00, en attendant Noël M*
- mercredi 13 décembre : atelier scrapbooking de 14h30 à 17h30 M*
- vendredi 15 décembre : arbre de Noël de la commune
- samedi 16 décembre : thé dansant avec Arnaud Guimard
- mercredi 20 décembre : atelier art floral de 10h00 à 12h00M*
- mercredi 20 décembre : lecture partage Autour d'un café à 20h00 M*
- jeudi 21 décembre arbre de Noël de l'école

M * = Médiathèque

ETAT CIVIL

Naissances 2017

- 19 janvier 2017: GERVOIS Tilyo, Bruno ,Olivier
- 26 janvier 2017: DEMARCY Charlie ,Serge, Bernard
- 1er avril 2017: HAKIM Soan
- 3 avril 2017: VALIN Henri, Cyril, Philippe
- 7 avril 2017: FREIRE SAVAIRA Timéo, Paulo, Michel
- 28 avril 2017: DÉsirÉ Mathieu, Antoine, Maxime
- 19 mai 2017: DE PERCY Colombe, Marie, Brigitte, Laurence, Elisabeth, Ernestine
-

Toutes nos félicitations aux heureux parents!

Mariages

- 10 juin 2017 : DA SYLVA DE JESUS Tony et DEVÉRITÉ Sabrina
- 24 juin 2017 : CADINOT Jocelyn et MORISET Catherine
-

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

- 13 janvier : BACHELÉ Bernard – Joseph – Victor
- 26 février : LEFEBVRE Fabienne – Suzanne – Jacqueline épouse GROSSEMY
- 11 mars : MIANNAY Danielle Albertine épouse BEAUVISAGE
- 12 mars : LAMMERANT Dominique – Joseph – Cornélius
-

Nos plus sincères condoléance aux familles endeuillées

Nouveaux arrivants

- 2 janvier 2017 : M PREVOST Thimotée et Mlle LEROUX Coline – 12 rue RUIN
- 31 janvier 2017 : M FALIZE Benjamin et Mme RANOUILLE Laurie – 4 rue de la Gare
- 1er mars 2017 : M BARTHOLOMÉ Thierry - 42 rue Sainneville apt 3
-

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants

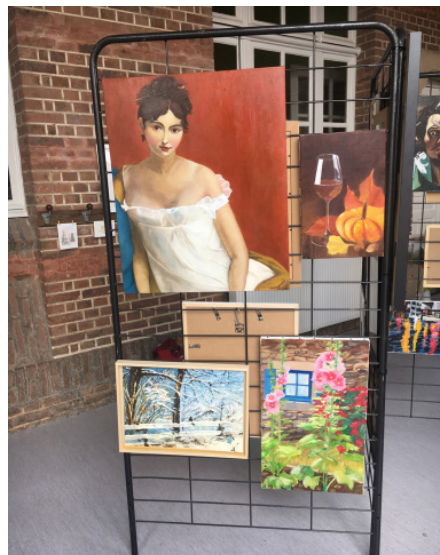
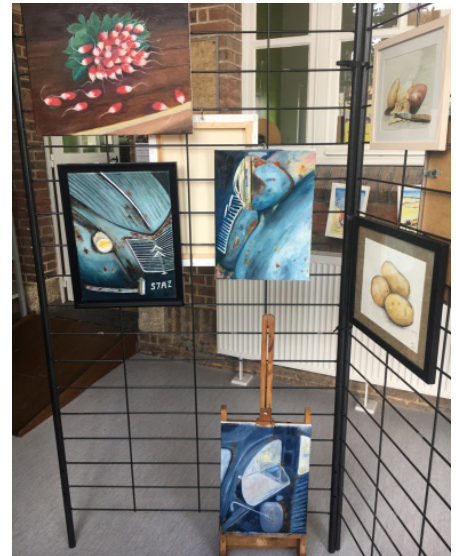
RAPPEL !RAPPEL ! RAPPEL!

Il est de bon usage de signaler à la mairie votre arrivée ou votre départ dans la commune. Il est de votre intérêt de nous faire connaître vos dates d'arrivée et de départ ainsi que la composition de votre foyer, notamment pour la facturation de l'eau et de la redevance des ordures ménagères (facturation au prorata du temps d'occupation du logement)

Pour les propriétaires de locatif, pensez à nous communiquer les dates d'arrivée et de départ de vos locataires avec les noms et prénoms des nouveaux occupants, l'adresse des partants et l'index du compteur d'eau.

Le coin des Artistes et des Lecteurs

Première exposition et vernissage des écoles artistiques de Quevauvillers suivi d'une séance des arts dans la rue.



L'école de peinture a exposé

Par Régis Sinoquet

Ils ne sont pas célèbres, mais ils peignent et dessinent avec passion depuis bientôt un an à l'école de peinture ouverte tous les jeudis en soirée à la médiathèque du village.

Encadrés par Denis Fontana, professeur de l'atelier peinture et par Nathalie Pettoello, pour l'atelier aquarelle, la quinzaine d'élèves a organisé son premier vernissage samedi 17 juin en début d'après-midi dans le hall de la médiathèque. Les habitants du village sont venus découvrir les travaux des artistes qui, comme à Montmartre, se sont ensuite installés sur le trottoir rue Sainneville, pour y peindre et dessiner sous les regards complices de leurs professeurs qui les retrouveront à la rentrée le 7 septembre pour la peinture à l'huile et le 21 pour les aquarellistes. Et dans la plus pure tradition des vernissages, les petits gâteaux faits maison, accompagnés d'une tasse de café, ont été servis aux visiteurs pour les remercier de leurs encouragements.

Les cours de peintures à l'huile tous les jeudis de 20h00 à 22h00, sauf vacances scolaires
Les cours d'aquarelle le jeudi une fois par mois de 14h30 à 16h30

LE PEINTRE FRANÇOIS MANESSIER À AIRAINES

Par Jean-Marc LABESSE

C'est dans le cadre prestigieux du prieuré clunisien d'Airaines que se tient tout l'été jusqu'au 1 octobre 2017, une grande exposition des œuvres de Manessier, peintre mondialement connu. L'association des amis du prieuré présidée par M Jean Yves Bourgeois, conseiller régional a organisé depuis 40 ans de nombreuses expositions à Airaines dont Picasso, Soulages, Mongrenier. L'inspiration moderne et abstraite de Manessier est fortement influencée par le séjour du peintre à la maison des trappistes de Soligny dans l'Orne. Nous vous présentons le prieuré d'Airaines à visiter avec à deux pas les tours de Luynes, et la toile Alleluia qui servit de maquette pour un timbre et qui a été prêtée par le musée de la poste.



Le saviez-vous?

Le peintre Alfred Manessier est né dans la Somme le 5 décembre 1911 à Saint-Ouen et est mort le 1er août 1993 à Orléans. C'est un peintre non figuratif considéré comme un des maîtres de la Nouvelle École de Paris, il s'est longtemps inspiré des paysages et de la lumière de la baie de Somme



Réponses au jeu des 1000€ : 1 -Luis Mariano, 2-Le Pertuis d'Antioche, 3-Lazare Ponticeli, 4-Isba

Les **BLASONS POPULAIRES** des villages.

Le blason, en littérature, est une petite pièce composée de vers à rimes plates, et renfermant un éloge, un blâme voire une satire.

Les habitants d'un même village, semblent avoir hérité d'un caractère dominant, imprégnés du contexte dans lequel ils vivent. Les communautés voisines ont très tôt été tentées, à travers le blason, de mettre en exergue les singularités physiques, morales ou sentimentales de leurs voisins.

Le blason picard est beaucoup plus tourné vers la satire que vers l'éloge.

Quelques blasons de villages qui nous entourent :

- POIX de PICARDIE** - Chés mingeux d'pain sé avuc éne serviette.
- NAMPS au VAL** - Chés capieux noères - Chés bis.
- NAMPS au MONT** - Chés maoués.
- TAISNIL** - Chés belges.
- RUMAINNIL** - Chés nazus - Chés bedjeus.
- BOUGAINVILLE** - Chés boéyeux rouges ed
- MOLLIENS DREUIL** - Chés mingeux d'oseille.
- MONTAGNE** - Chés hurleux con-me des leus d'Montain.ne.
- FAYEL** - Chés batteurs d'beurre du Foyé.
- AIRAINES** - Chés ratcheux fins ; Chés z'Antéchrist.

et

- QUEVAUVILLERS** - Chés matchieux d'purée récoffée.

Chés SURPITCHETS (surnoms) d'chés geins.

A l'intérieur d'un même village, on avait et l'on a encore l'habitude de désigner ses voisins par un surnom. Leur origine vient de l'observation de manies, d'habitudes, de travers, de qualités ou de défauts de ceux-ci.

Le surnom peut-être aimable, ironique, injurieux, voire faux. Il est lié en général :

à une particularité physique,

bréquedint, neunoeuil, quate z'yus, ch'séclet, long tube.

à une habitude,

la mère maqueprone, malin, ch'mouzu, chuche au lite, vingt-dix.

à un événement qui avait marqué leur vie,

ch'marin, ch'légionnaire, batd'af, Crimée, Sébastopol

à leur profession,

ch'teupier, pin-pon

Voici quelques surnoms issus de l'état-civil de notre commune. Les raisons de leur attribution si pour certains nous semble évidente pour d'autres elles le sont moins (ch'grand ? parce qu'il était grand ou parce qu'il était petit !)

Leur état-civil officiel est suivi de dit ou dite « ... ».

vicaire	fidèle garçon	mon homme
broclet	l'abbé	mondain
Marie Baleine	claudin	turc
mal instruit	la tonne	grivois
mon coureur	cul de cadot	joli cœur

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPAL

▣ 67, Chaussée Thiers - 80710 QUEVAUVILLERS

☎ : 03 22 90 92 81

✉ : mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Responsable de publication : Dominique DUSSUELLE

Création et mise en page : Laurence NOUGEIN

Ont participé à ce numéro : Christophe BINET, Cathy CARBONNIER, Marina DEQUIDT, Raphaël DAULT, Régis DOYE, Patricia FRÈRE, Dominique GAILLET, Gérard GAILLET, Léon GOUPY, Jean-Marc LABESSE, Emmanuelle OBRITIN, François de PERCY, Régis SINOQUET

Crédit photos : Dominique GAILLET, Jean-Marc LABESSE,

Laurence NOUGEIN, Régis SINOQUET

Comité de relecture : Nathalie BINET, Raphaël DAULT, Chantal DELIENCOURT, Nicole D'HOINE, William HOUSSEUX, Jean-Marc LABESSE

Impression : CC2SO, ne pas jeter sur la voie publique.

